



ACCUEILLIR LES PUBLICS EN APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Guide à l'attention des professionnels de musées



ACCUEILLIR LES PUBLICS EN APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Guide à l'attention des professionnels de musées

SOMMAIRE

Éditorial	5
Préambule	8
Avant-propos	10
QUI SONT VOS INTERLOCUTEURS?	13
Le champ de l'apprentissage du français	14
Les formateurs	22
Les apprenants	26
COMMENT OUVRIR LES PORTES DU MUSÉE AUX PUBLICS EN APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS?	30
La qualité relationnelle	32
La politique tarifaire	33
La sensibilisation et l'accompagnement	34
Les ressources numériques	40
QUELLES ACTIVITÉS PROPOSER?	41
Conseils pour l'élaboration d'offres de médiation	42
Les offres possibles	44
Quelques activités à proposer aux formateurs	46
Préconisations pour les médiateurs / conférenciers	48
En résumé	49
Quels moyens pour mettre en place cette politique d'accueil ?	50
L'évaluation	52
PISTES D'ACTIVITÉS	53
Des activités proposées par les relais	54
Des activités proposées par les musées	60

CONCLUSION	66
ANNEXES	68
Description des niveaux de langue selon le CECRL	69
Glossaire	70
Annuaire	72
Contributeurs	73

ÉDITORIAL

Dès sa création en 1793, le Louvre a été conçu comme un musée universel. Il nous appartient de faire vivre cette ambition au quotidien, en nous portant au-devant du public, en nous adaptant à certains de ses besoins spécifiques et en favorisant, par tous moyens, sa rencontre avec les collections nationales.

Depuis près de vingt ans, le Louvre s'attache à accueillir, grâce à l'aide de centaines de relais professionnels et bénévoles, des publics qui, pour des raisons économiques, sociales ou culturelles, ne peuvent ou n'osent en franchir les portes.

Lieu de transmission et de mise en perspective, un musée, quelles que soient sa taille, sa localisation et la nature de ses collections, joue un rôle essentiel de « passeur de culture ». Par la confrontation des époques et des civilisations, il offre au visiteur, amateur comme nouveau venu, un concentré d'humanité et des clefs pour comprendre le monde dans lequel il vit.

Élaboré par et pour des professionnels, ce guide pratique se révélera utile dans l'accomplissement de cette mission. En plus de battre en brèche des idées reçues, il offre informations pratiques, conseils de méthode et idées d'activités pour celles et ceux chargés d'accueillir les publics en apprentissage du français.

Soutenu par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, réalisé par le Louvre au nom de la mission « Vivre ensemble », il a vocation à être partagé de la manière la plus large possible pour que chaque musée, à Paris ou dans nos régions, demeure un lieu d'accueil et d'émerveillement pour tous.

Jean-Luc Martinez

Président-directeur du musée du Louvre

ÉDITORIAL

Faciliter l'accès à la langue française pour toutes les personnes chez qui l'isolement social constitue un frein à l'accès à la culture comme à la langue française est devenu un enjeu des politiques culturelles. Qu'il s'agisse de développer les compétences, à l'écrit comme à l'oral, de personnes scolarisées en France ou de permettre aux populations étrangères de communiquer en français, à l'oral comme à l'écrit, les pratiques culturelles et artistiques, de même que le contact avec les œuvres, constituent un levier d'action pour l'appropriation du français. En retour, celle-ci peut favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions. Pour y parvenir, des formes particulières de médiation doivent être mises en place avec le concours des réseaux et des opérateurs de la culture comme de ceux qui agissent dans le champ social. Leur sensibilisation et leur formation au moyen de méthodes et d'outils conditionnent la mise en place de dispositifs de démocratie culturelle adaptés aux personnes dont la maîtrise de la langue est fragile.

Telle est la finalité de ce guide à l'attention des professionnels des musées : contribuer à l'appropriation du français pour ces « apprenants visiteurs », en leur ouvrant les portes des musées tout d'abord ; outiller les professionnels des musées, en leur proposant des formes de médiation appropriées entre ces « apprenants visiteurs » et les œuvres ensuite. Ce guide est l'aboutissement d'une étude réalisée en 2015 par le musée du Louvre en étroite collaboration avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Cette étude* a permis de réaliser un état des lieux de l'offre des établissements culturels regroupés dans la mission « Vivre ensemble » pour les professionnels et bénévoles intervenant auprès de personnes apprenant le français. S'il me revient aujourd'hui de féliciter le musée du Louvre pour ce bel outil porteur d'une grande ambition, je voudrais plus particulièrement remercier Fabienne Martet pour son indéfectible engagement, soutenue en cela par Cathy Losson, chef du service Éducation, démocratisation et accessibilité au musée du Louvre.

Je forme le vœu que ce mois de mars porte chance à ce guide à l'attention des professionnels des musées que le musée du Louvre a choisi de lancer à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie qui a lieu en 2016 du 12 au 20 mars.

Loïc Depecker

Délégué général à la langue française et aux langues de France

* Merci à Catherine Blois d'avoir mené à bien ce travail dans le cadre d'un stage de Master professionnel « Ingénierie de formation pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE) et des langues », université de Paris-Sorbonne.

La mission « Vivre ensemble » réunit trente-deux établissements culturels résolus à aller à la rencontre des publics peu familiers des institutions culturelles. Leur objectif est de faire jouer pleinement à la culture son rôle dans la lutte contre l'exclusion et de contribuer ainsi à la démocratisation culturelle.

Cette mission est née en novembre 2003 d'une demande du ministre de la Culture et de la Communication. Confiée au président de la Cité des sciences et de l'industrie, elle ambitionne de fédérer les actions conduites par les établissements du ministère en matière de lutte contre les discriminations et les actes d'intolérance. En douze ans, son action s'est élargie en mobilisant les personnes relais vis-à-vis des publics visés.

Les personnes en apprentissage du français étant de plus en plus nombreuses parmi les publics touchés, la Délégation à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture et de la Communication a souhaité mieux connaître les pratiques des établissements de la mission « Vivre ensemble » dans ce champ.

Dans ce but, le musée du Louvre a piloté, pour la mission « Vivre ensemble », une enquête qui a révélé le besoin d'outils méthodologiques pour les personnels en charge de l'accueil. Forts de leur solide expérience, les équipes du musée du Louvre ont rédigé un guide, clair et attractif, destiné plus particulièrement aux professionnels des musées, mais susceptible d'intéresser tout un chacun.

Les conseils contenus dans ce document sont centrés sur les activités muséales. Ils peuvent néanmoins être utiles aux établissements intervenant dans le spectacle vivant ou aux bibliothèques, également présents dans la mission « Vivre ensemble ».

Je souhaite à tous une bonne lecture des pages qui suivent.

Bruno Maquart
Président de la mission « Vivre ensemble »

PRÉAMBULE

ÉDUCATION NON FORMELLE ET PUBLICS DU CHAMP SOCIAL

En dehors de la conquête d'un large public et de sa fidélisation, beaucoup de musées ont mis en place, de façon très volontariste, des actions de médiation originales en direction du non-public. C'est-à-dire en direction de ceux qui sont habituellement exclus de la culture et qui ne se rendent jamais dans les musées et leurs expositions. Non pas que de parvenir à attirer des petits groupes d'exclus leur permette d'améliorer leurs statistiques de fréquentation. Mais parce qu'ils estiment – à juste titre – que c'est l'une de leurs missions. Et même une mission essentielle.

Que proposer à ces publics comme activité de médiation ? Plusieurs opportunités existent. Mais parmi celles-ci, les formations linguistiques occupent une place de choix notamment pour les fractions des non-publics qui ne maîtrisent, ni la langue parlée, ni la lecture-écriture de la langue française. Certes, ni le goût, ni la délectation ne sont réputés exiger la maîtrise de la langue. Mais cette affirmation repose sur une méconnaissance des difficultés qu'éprouvent ces publics. Pour la plupart de ceux qui ont acquis, dès l'enfance, la maîtrise de la langue, qu'elle soit parlée, lue ou écrite, cette priorité peut paraître non fondée et régressive. Pourtant, il suffit de se rappeler comment, lors d'un voyage à l'étranger, dans un pays dont on ne connaît ni la langue ni les façons de faire, chacun de nous se sent déboussolé et désarmé pour comprendre ce qu'éprouvent ces publics quand on les invite à se rendre dans un musée.

Communiquer, partager avec les autres, entendre le discours de médiation, lire et utiliser la documentation écrite ou les textes affichés sur les cimaises est un élément clef de l'activité de reconnaissance dans les expositions et les musées. La maîtrise de la langue du pays est un acte fondateur de l'acculturation. Et à plus forte raison quand, pour des raisons diverses, le sujet est dans l'incapacité d'y parvenir. Le détour par une formation visant à assurer la maîtrise de la langue est comme le prendre par la main pour lui donner les moyens de parvenir à s'appropriier et, au-delà, à devenir (ou redevenir) autonome.

Ce type de médiation est paradoxal. Alors qu'il s'assigne des objectifs en apparence modestes et élémentaires, il exige une technicité élevée. Médiateurs de musée et formateurs en apprentissage du français langue maternelle ou du français langue étrangère doivent s'associer et coopérer. Et ceci pour repérer et diagnostiquer la spécificité des troubles psycholinguistiques. Ne pas comprendre ce que l'on vous dit, ou que l'on lit, est un symptôme dont les causes sont diverses. Analphabètes, illettrés ou primo-arrivants qui maîtrisent une autre langue que le français n'éprouvent pas les mêmes difficultés. Pas plus qu'ils ne relèvent des mêmes propositions pédagogiques.

Proposer des situations d'apprentissage non scolaires, vivantes et mises en œuvre au cœur des musées et des expositions réclame beaucoup de patience et une certaine inventivité pédagogique. La bonne volonté et la compassion n'y suffisent pas. Et ce d'autant plus qu'il n'est question ni de reproduire le monde scolaire (ne pas recréer la classe et les leçons), ni de dispenser la version simplifiée d'un discours de guide-conférencier.

S'orienter, se placer à la bonne distance, décrire ce que l'on voit à d'autres, dessiner ou photographier une œuvre de son choix ou son objet de musée préféré... Et oser dire ce que l'on éprouve ou l'on ressent, produire un petit énoncé pour raconter à un(e) ami(e) ce qu'on a détesté ou aimé dans cette promenade... autant d'activités élémentaires qui, en ré-apprenant à communiquer, contribuent à une réassurance de soi.

Un petit pas en avant sur le chemin de la délectation culturelle.

Daniel Jacobi

Avignon université,
centre Norbert Elias, équipe Culture & communication

Références bibliographiques

Jacobi, D., Luckerhoff, J., 2010, « À la recherche du non-public », *Loisirs et société*, 32. Université Laval (Québec).

Saurier, Delphine (dir), 2015, « Entre les murs/Hors les murs. Culture et publics empêchés », *Culture & Musées*, 26. Université d'Avignon et Actes Sud.

AVANT-PROPOS

À QUI S'ADRESSE CE DOCUMENT ?

Ce document s'adresse aux **professionnels de musées**, référents « champ social* » et médiateurs, amenés à travailler avec des **formateurs**, professionnels ou bénévoles, **spécialisés dans l'apprentissage de la langue française** auprès **d'adultes ou de jeunes en situation de précarité sociale, économique et culturelle**.

Il s'adresse plus généralement à toutes les personnes qui souhaitent faire de la culture, des arts et du patrimoine une porte d'entrée vers la pratique et la maîtrise de la langue française.

QUE TROUVER DANS CE GUIDE ?

Vous trouverez dans ce guide quelques préconisations, des pistes de réflexion et surtout des conseils pratiques pour faciliter la **rencontre entre les musées et les structures spécialisées dans l'apprentissage du français**.

Ce guide vise à accompagner les musées qui souhaitent :

- mieux connaître les publics concernés et leurs besoins ;
- améliorer l'accueil des formateurs en français et de leurs apprenants ;

- élaborer ou adapter l'offre de médiation, au plus près des besoins et attentes de ces publics ;
- construire des partenariats de longue durée avec les formateurs.

Ce document, conçu à l'issue d'une collecte de bonnes pratiques auprès de formateurs et de musées, se veut avant tout un support de travail, que chaque établissement adaptera à ses collections et réalités quotidiennes.

“ Les bulles qui ponctuent le texte retranscrivent des témoignages de formateurs.”

* Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire page 70.

LES IDÉES REÇUES SUR LA VISITE AU MUSÉE

Il existe de nombreux freins à la visite pour les apprenants, mais aussi pour les formateurs. Ils sont souvent liés aux représentations, parfois négatives, que ces publics se font de la sortie au musée. On peut identifier quatre types de freins : le prix de la sortie, le trajet jusqu'au musée, la barrière de la langue et la non-familiarité avec l'institution. Ce document vise, à travers des propositions et des conseils, à élaborer des réponses à ces **idées reçues**, par la mise en place de mesures concrètes, afin d'ouvrir le musée à ces publics et débiter ensemble une **aventure nouvelle**, placée sous le signe d'une langue commune.



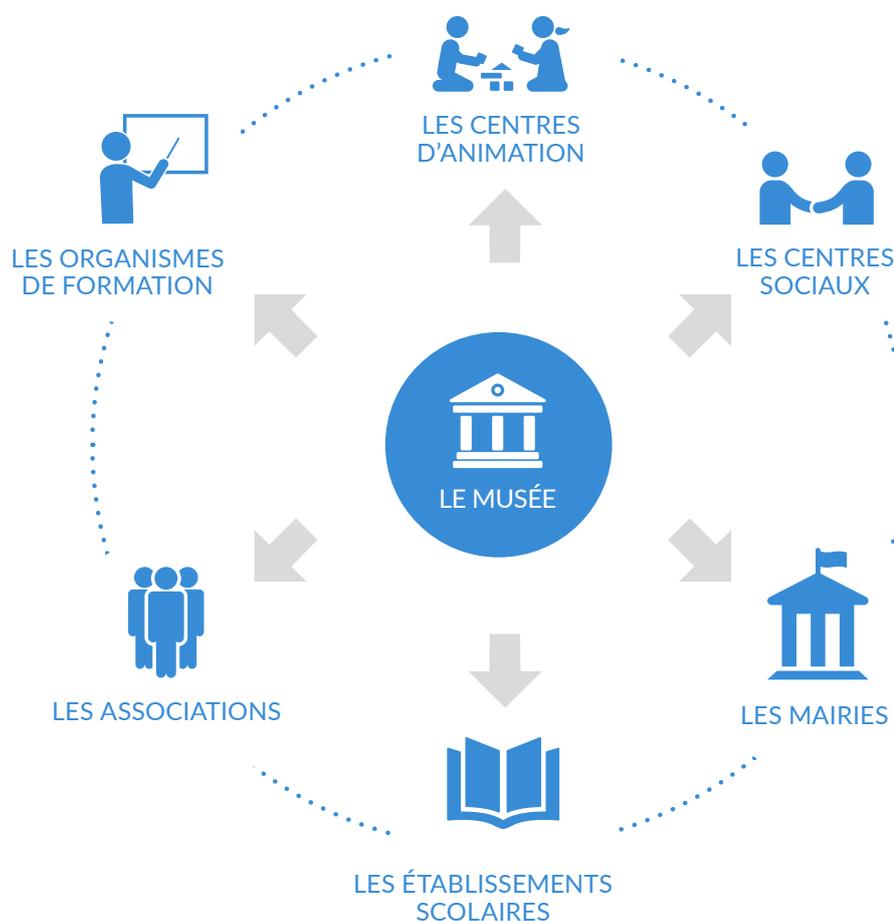
QUI SONT
VOS INTERLOCUTEURS?

LE CHAMP DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Le champ des actions autour de l'apprentissage du français menées sur le territoire national est vaste, voire complexe. Il fait intervenir des dispositifs, des acteurs et des approches pédagogiques très variés. L'important pour vous est d'identifier les principales structures présentes à proximité de votre musée, de différencier les diverses actions menées dans ces structures et de vous familiariser avec les cadres d'apprentissage.

À QUELLES STRUCTURES S'ADRESSER ?

Les structures d'apprentissage du français à proximité du musée :



Le saviez-vous?



Les cours et ateliers de langue sont dispensés sur le territoire par une **multitude de structures**. Il en existe forcément à proximité de votre établissement avec lesquelles il vous sera facile de prendre contact.

Astuce



S'adresser à des structures situées à proximité favorisera le retour en visite autonome des apprenants.

Les dispositifs répondant à une commande publique

Les **pouvoirs publics financent** un grand nombre de formations au français :

- l'État, via le ministère chargé de l'intégration ;
- les Régions, au titre de l'insertion professionnelle des 16-25 ans ;
- les Départements, au titre de la solidarité ;
- les communes en tant que de besoin ;
- les branches professionnelles peuvent, de leur côté, financer des formations linguistiques à visée professionnelle.

Les **organismes de formation** proposent des formations en langue sur une temporalité longue et préparent au diplôme d'étude en langue française A1 (DEL F A1*) et au diplôme d'étude en langue française A2 (DEL F A2*). GRETA* et Coallia sont deux exemples de réseaux d'organismes présents dans toute la France.

Les structures de proximité et associations bénévoles

- Les **centres sociaux** accompagnent des personnes en situation de précarité dans leurs démarches administratives. Dans ce cadre, ils peuvent proposer des cours de langue et des sorties culturelles afin d'aider les personnes à gagner en autonomie. Ils sont regroupés au sein d'une fédération qui propose une cartographie détaillée des centres par région.
- Des **associations** comme la Croix-Rouge, Emmaüs ou le Secours populaire proposent des formations de base en français dans un but de réinsertion. De nombreuses associations de quartier, spécialisées dans les domaines social, culturel ou éducatif, donnent des cours de langue et animent des ateliers sociolinguistiques (ASL*). Renseignez-vous auprès de la maison des associations de votre secteur.

- Les **centres d'animation** ont une offre culturelle et de loisirs souvent riche. Parmi leurs actions, il existe notamment des cours de langue française langue étrangère (FLE*), et d'alphabétisation (ALPHA*)...

Les établissements scolaires

- Les **écoles** s'impliquent de plus en plus dans l'intégration des parents étrangers afin qu'ils puissent mieux accompagner leurs enfants dans leur scolarité. C'est dans cette idée que le dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants a été créé en 2008, ainsi que l'« unité pédagogique pour élèves allophones arrivants » (UPE2A*) en 2012. Renseignez-vous auprès des écoles, collèges et lycées de votre secteur.

Pour aller plus loin



Sur les organismes de formation :

GRETA

> <http://www.education.gouv.fr/cid261/les-greta.html>

Coallia

> <http://www.coallia.org>

Sur les centres sociaux :

> <http://www.centres-sociaux.fr>

Sur les associations :

Croix-Rouge

> <http://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-sociale/Ecoute-acces-aux-droits/Acquisition-des-savoirs-de-base>

Savoir pour réussir :

> www.savoirspoureussir.fr

Sur les cours municipaux de la Ville de Paris :

> <https://www.paris.fr/cma>

> <https://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/droits-des-citoyens/apprendre-le-francais-a-paris-2959>

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ACTIONS MENÉES?

Toutes les actions proposées par ces structures ont pour point commun de permettre aux apprenants, qu'ils soient de langue maternelle française ou pas, de gagner en autonomie et de tendre, *in fine*, vers une intégration sociale, grâce à une meilleure maîtrise de la langue. Elles se divisent néanmoins en deux grands types de formations: les **formations linguistiques** centrées principalement sur la maîtrise et la pratique de la langue d'une part, et les **actions thématiques** fondées sur des objectifs sociaux plus larges, d'autre part. Ces actions regroupent les apprenants selon **leur profil**: niveau de familiarité avec le français, degré de scolarisation... Au sein de ces grandes typologies d'action, les structures établissent, dans la mesure du possible, des **groupes de niveaux** en se référant au CECRL* (Cadre européen commun de référence pour les langues) qui décrit les étapes de l'appren-

tissage d'une langue étrangère du niveau A1 au niveau C2 et distingue trois compétences: **comprendre, parler et écrire**.

Attention! Il n'est pas toujours possible pour ces structures de regrouper les apprenants par profil ou par niveau. La plupart du temps, les groupes sont relativement hétérogènes.

Pour aller plus loin



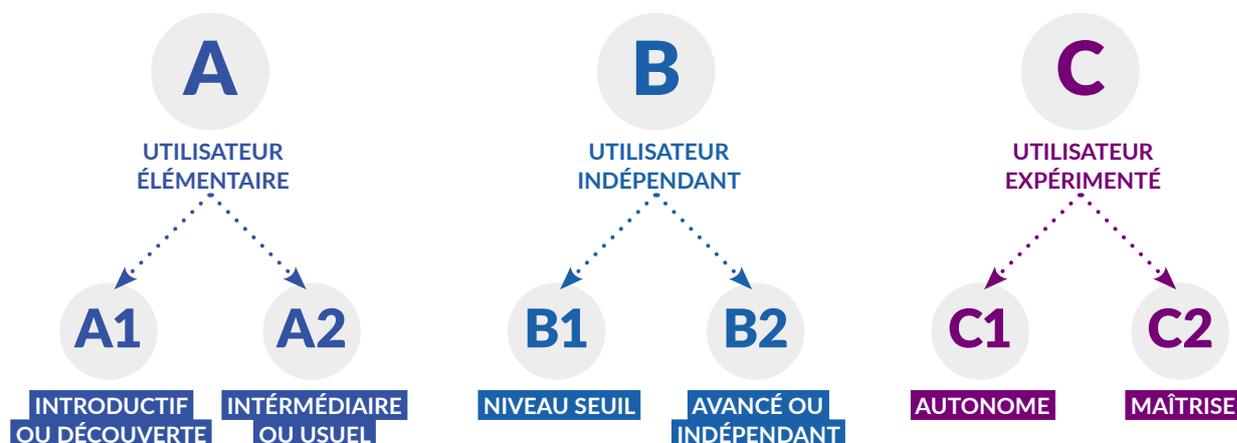
Sur le CECRL:

> voir en annexe page 69 le résumé des compétences par niveau

> sur Internet:

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecrl.html>

Niveaux selon le CECRL dans l'apprentissage d'une langue étrangère:



Les formations linguistiques centrées sur la maîtrise de la langue

Les actions d'alphabétisation (ALPHA*)

Les actions d'alphabétisation s'adressent à des personnes n'ayant **pas ou peu été scolarisées** dans leur pays d'origine. Celles-ci ne savent **ni lire ni écrire** dans leur langue maternelle, il s'agit donc pour elles d'un premier niveau d'apprentissage. Parmi ces personnes, on peut différencier deux types de publics: les francophones et les non-francophones. N'ayant jamais appris un code écrit, leur apprentissage est souvent **long et peu autonome**. Pour des personnes qui ne sont pas encore autonomes mais qui ont déjà suivi quelques cours ou ateliers sociolinguistiques, on parle de « **postalphabétisation** ».

Le français pour les étrangers primo-arrivants

Une formation linguistique gratuite est dispensée dans le cadre du **Contrat d'intégration républicaine (CIR*)** pour des personnes non européennes arrivant en France par voie légale et qui **ne maîtrisent pas le français**. Elle vise l'acquisition d'un niveau de français au moins équivalent au niveau A1 du CECRL et donne droit à une certification linguistique, prise en charge par l'Etat, pour ceux qui atteignent ce niveau de formation. Depuis l'arrêté du 21 février 2018, entré en vigueur le 7 mars 2018, le niveau requis pour l'obtention d'une carte de résident en France ou d'une carte de résident portant la mention « résident de longue durée – UE » est le niveau A2.

Les actions de lutte contre l'illettrisme (LCI*)

Ces actions sont destinées à des personnes qui ont été **scolarisées en France** ou en langue française mais qui ont des difficultés avec la lecture, l'écriture et avec, éventuellement, d'autres **savoirs de base** (maîtrise des chiffres, date, heure, repères spatio-temporels). Leur maîtrise de la langue n'est pas suffisante pour être autonomes dans des situations courantes: écrire une liste de courses, lire un plan de métro ou écrire dans le carnet scolaire de leur enfant. Ces actions sont dispensées par des associations telles que Savoir pour réussir et sont fédérées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI*).

Le français langue étrangère (FLE*)

Les cours de FLE visent des personnes ayant été **scolarisées** dans leur pays d'origine, pour qui le français est une langue étrangère. Elles savent donc lire et écrire. Néanmoins, quelques facteurs sont à prendre en compte afin d'évaluer le niveau des apprenants: la durée et le **contexte** de scolarisation, les spécificités de la langue maternelle (alphabet latin ou pas, grammaire éloignée de celle du français...) et le niveau dans les différentes **compétences langagières** (comprendre, parler, lire, écrire...). Les niveaux d'apprentissage du FLE peuvent aller du niveau A1 (initiation) au niveau C2 (autonomie). Cette appellation est donc utilisée aussi bien pour des migrants que pour des étudiants ou des expatriés.

Les actions thématiques fondées sur des objectifs sociaux

Les ateliers sociolinguistiques (ASL)*

L'ASL est une **approche pédagogique immersive** visant l'autonomie sociale. Cette démarche est préconisée pour des publics d'adultes migrants vivant en France.

Ainsi, les ASL s'articulent autour de trois axes : l'usage autonome des espaces sociaux (Pôle emploi, la CAF, la Poste...), la compréhension des principes/valeurs de la société d'accueil, la connaissance des temps forts/événements de la société d'accueil.

L'apprentissage du français est axé sur la réalisation de **tâches du quotidien** dans des contextes identifiés de sorties au musée, à l'école, à la poste... L'ASL ne vise pas l'obtention d'un diplôme mais l'acquisition de compétences opérationnelles sociolinguistiques et la prise de conscience des différents rôles sociaux à jouer dans la société.

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE)*

Afin de se familiariser avec le cadre scolaire et le milieu enseignant, ce dispositif propose aux parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, de suivre une formation au sein même de l'établissement scolaire de leurs enfants. Il a pour but de leur permettre d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue, une connaissance plus approfondie de l'institution scolaire et de son fonctionnement, mais aussi une sensibilisation aux valeurs républicaines. L'objectif est de permettre à ces parents de **suivre la scolarité de leurs enfants** (devoirs, sorties, activités périscolaires, comportement).

Les formations sont assurées à la fois par des professeurs, des formateurs FLE, mais aussi ponctuellement par des personnels de santé et des professionnels de la culture.

Pour aller plus loin



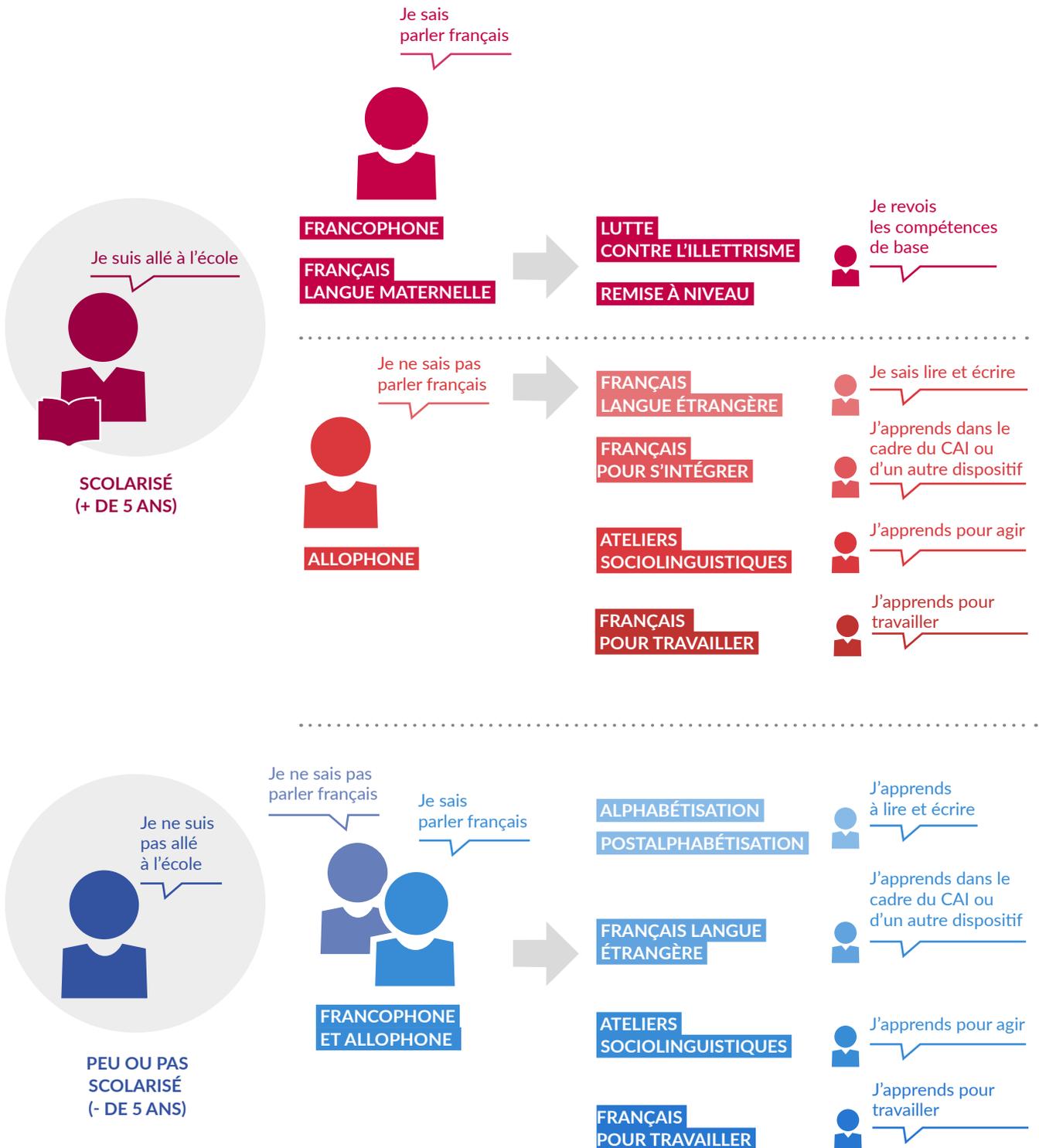
Sur l'OEPRE :

> https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=115286

Sur les ASL :

> <http://www.aslweb.fr>

Les actions menées selon les profils linguistiques des apprenants :



QUELS SONT LES PRINCIPAUX CADRES D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ?

Les formations d'apprentissage de la langue se divisent en deux grandes catégories : celles qui sont organisées dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR) et les autres. Depuis 2016, ce contrat doit être signé entre l'Etat français et l'étranger admis pour la première fois au séjour en France ou qui entre régulièrement en France entre l'âge de seize ans et l'âge de dix-huit ans révolus et qui souhaite s'y maintenir durablement. Ce contrat donne lieu à un **Parcours personnalisé d'intégration républicaine** d'une durée de cinq ans, comprenant des formations linguistiques, une formation civique et, sauf dispense, un parcours d'orientation et d'insertion professionnelle.

Une formation linguistique complémentaire à celle imposée par l'OFII à la suite de la signature du CIR est également proposée, depuis 2018, dans le cadre du nouveau **Parcours d'intégration par l'acquisition de la langue française (PIAL*)**, destiné aux jeunes étrangers extra-européens de moins de 26 ans.

Pour aller plus loin



Sur l'OFII:

> <http://www.ofii.fr/>

Sur le CIR:

> <http://www.ofii.fr/le-contrat-d-integration-republicaine>

Sur le PIAL:

> <https://www.reseau-alpha.org/upload/files/MissonLocaleParis%20-%20dispositif%20PIAL%20Note%20synth%C3%A9tique.pdf>

Sur les dispositifs:

> <http://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Documentation-administrative/Reperes-2017-le-francais-langue-etrangere-l-apprendre-et-l-en-seigner-en-France>

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Par le CIR*

L'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration)*

Le CIR donne lieu à une formation gratuite et obligatoire d'une durée maximale de 400 heures, ou 600 heures pour les non lecteurs non scripteurs, débouchant sur le DELF A1 ou le DELF A2. L'OFII dirige les apprenants vers des organismes de formation agréés tels que GRETA* ou Coallia qui pratiquent la pédagogie FLI* (français langue d'intégration).

Pour les jeunes de moins de 26 ans suivant le Parcours d'intégration par l'acquisition de la langue française (PIAL), une formation complémentaire obligatoire est portée sur l'ensemble du territoire national par le réseau des Missions locales. En décembre 2018, 1 197 jeunes sont entrés en parcours selon le ministère de l'intérieur.

Le cadre scolaire (OEPRE*)

Des formations gratuites sont proposées aux parents d'élèves étrangers et immigrés au sein des établissements scolaires de leurs enfants. Ces formations sont dispensées en priorité aux signataires du CIR. 412 établissements ont participé à l'OEPRE pour l'année scolaire 2013-2014, selon le ministère de l'Éducation nationale.

Hors CIR*

L'OFII

L'OFII* propose également des formations en direction des personnes arrivées en France avant 2006 et qui souhaitent acquérir de l'autonomie, un emploi ou la nationalité française. Environ 18 000 personnes ont bénéficié de ce dispositif en 2014 selon le ministère de l'Intérieur.

Le cadre associatif

De nombreuses associations proposent, à titre gratuit, des cours de langue en fonction des besoins et des niveaux des apprenants. Des formations de base, des ASL*, des cours d'ALPHA* ou FLE* permettent aux apprenants d'améliorer leur pratique de la langue mais aussi d'acquérir une autonomie dans leurs démarches quotidiennes.

Le cadre professionnel

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de formations linguistiques par le biais de Pôle emploi qui redirige les apprenants vers des organismes de formation spécialisés.

Les collectivités territoriales

Les villes proposent également des formations pour adultes en soirée, dans le cadre d'ateliers dans les mairies ou établissements scolaires et dans les centres d'animation de quartier. Des tarifs réduits sont proposés pour les demandeurs d'emploi.

LES FORMATEURS

Afin d'atteindre le public des apprenants, vous devez considérer les formateurs comme des acteurs essentiels et vous attacher à comprendre leurs besoins. Ces **interlocuteurs privilégiés** vous permettront d'identifier les freins à la visite et de mettre en place une médiation adaptée. Ce sont eux, surtout, qui généreront la venue des publics finaux.

QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

Les formateurs linguistiques ont pour mission d'**apprendre le français** à des personnes adultes, la plupart du temps d'origine étrangère, ayant des difficultés dans la maîtrise de la langue. Ils préparent les apprenants aux **diplômes** du DILF*, DELF A1* et DELF A2* qui facilitent l'obtention d'une carte de séjour (A2) ou de la nationalité (B1 oral). La dimension **orale** est souvent mise en avant, toutes les compétences de communication de la **vie quotidienne** pouvant être travaillées (se présenter, demander son chemin, communiquer avec l'école, remplir des

formulaire...) afin d'aider les bénéficiaires dans leurs **démarches** personnelles, sociales et professionnelles.

Il s'agit également pour les formateurs de faciliter **l'intégration** des apprenants dans la société par la maîtrise des **codes socioculturels** français tout en prenant en compte leur culture d'origine, dans une démarche **interculturelle**. Au-delà de leur rôle de formateur, ces personnes ont généralement, après une période de mise en confiance, un rôle de **conseiller** et de référent auprès de leurs apprenants.

QUEL EST LEUR CADRE DE TRAVAIL ?

Il existe une **diversité de statuts** au sein des structures. Des formateurs diplômés y côtoient des bénévoles formés ou non. La plupart font preuve d'investissement et de

disponibilité au quotidien pour leurs apprenants, des personnes qui se trouvent souvent en situation de grande **précarité sociale**.

QUELLE PERCEPTION ONT-ILS DE LA SORTIE CULTURELLE ?

La sortie culturelle peut susciter des réticences comme des attentes fortes de la part des formateurs.

Freins principaux constatés

- **Douter** du bienfait de la visite pour les apprenants
- Craindre de se mettre en **danger** vis-à-vis de ses compétences professionnelles
- Devoir **convaincre** au sein de sa structure
- Trouver le **budget**
- Être obligé de **se former**
- Trouver la **préparation** de la visite trop contraignante: réservation, parcours, activités, sensibilisation
- **Mobiliser** les apprenants, public parfois très volatil
- Consacrer du **temps** à la sortie (temps de cours ou temps libre)

Les effets attendus de la venue au musée

- Susciter le **plaisir**
- Offrir un moment de « **respiration** » dans le quotidien
- Trouver un **cadre différent** pour l'apprentissage
- Instaurer un **nouveau rapport** à la langue
- Libérer la **parole**
- **Valoriser** la culture de chacun
- Favoriser l'**interaction**
- Redonner l'**envie** d'apprendre

Les critères de sélection de la sortie

- Le **prix** de l'activité
- Le temps de **transport**, son mode et son coût
- La **notoriété** du lieu
- Les **horaires** d'ouverture
- La **disponibilité** des apprenants (mères de famille devant récupérer les enfants à l'école...)

“ L'élaboration d'une visite libre originale demande du temps et de l'investissement. ”

“ Sortir au musée est un vrai bol d'air frais. ”

“ L'art en classe de langue permet de travailler de manière pertinente la compétence à la fois linguistique, sociolinguistique et interculturelle. ”

“ Nos objectifs, c'est de leur faire découvrir le musée, leur faire comprendre qu'on peut y prendre du plaisir. ”

DIFFÉRENTS PROFILS DE FORMATEURS

Le partenariat que vous allez tisser avec le formateur dépend de son profil, de ses attentes et de son niveau de familiarité avec l'institution. N'hésitez pas à sonder ses objectifs lors d'un **entretien** afin de vous adapter au mieux à ses besoins.



LES FORMATEURS « AUTONOMES »

Connaissant bien le fonctionnement des musées, les formateurs « autonomes » ont suivi une ou plusieurs formations dans des institutions culturelles afin d'apprendre à connaître les collections, à prendre la parole devant une œuvre ou à

imaginer des activités à partir des œuvres. Ils sont à l'aise au musée où ils ont l'habitude de réserver des visites et ateliers qu'ils savent préparer en amont. N'hésitez pas à les diriger vers des documents ressources et à les informer régulièrement sur vos offres dédiées.



LES FORMATEURS « EN DEMANDE » DE FORMATION

Attirés, curieux, les formateurs en demande de formation sont à la recherche de clés pour animer des visites, des activités au musée ou pour mieux connaître le fonctionnement et l'offre de l'institution. Ayant peur de se perdre, d'être désorientés, ils cherchent également à se

familiariser avec le lieu, l'espace. Intéressés par les possibilités pédagogiques et communicationnelles qu'offre le musée, ils ne se sentent pas pour autant légitimes à prendre la parole face aux œuvres. Leur proposer de découvrir le musée avec un conférencier professionnel les rassurera sûrement.



LES FORMATEURS EN BALADE CULTURELLE

Venant spontanément au musée, ces formateurs voient la visite comme un moment de détente qui ne nécessite pas forcément de préparation et ne pensent pas à utiliser le musée et ses ressources comme lieu d'apprentissage de la langue. Souvent, ils souhaitent dissocier l'apprentissage fait en classe et les sorties à l'extérieur.

Dans le musée, c'est la libre déambulation et la discussion qui sont adoptées, aussi les objectifs pédagogiques ne sont-ils pas clairement définis à l'avance. Il est possible que la visite au musée soit associée à un moment de convivialité : pique-nique, déjeuner, goûter, qui permet aux formateurs de sensibiliser un plus grand nombre d'apprenants, voire même leur famille. À vous de leur proposer d'autres manières d'approcher le musée.

DES ARGUMENTS POUR CONVAINCRE DE NOUVEAUX FORMATEURS D'« OSER » LE MUSÉE

Enrichissement professionnel

- Utiliser le musée comme **lieu d'apprentissage** et de pratique de la langue
- **Enrichir** sa pratique pédagogique
- **Stimuler** sa pratique professionnelle
- **Réenchanter** son quotidien professionnel
- S'accorder une **zone de liberté** vis-à-vis de sa structure
- Instaurer un nouveau rapport avec ses apprenants, notamment un **rapport de confiance**

Enrichissement personnel et culturel

- **S'enrichir** humainement et culturellement
- Initier un **challenge** personnel

Astuce



Vous pouvez convaincre certains formateurs et leur hiérarchie en allant les voir dans leurs structures. Dans la mesure du possible, n'hésitez pas à vous déplacer, voire à imaginer des ateliers de sensibilisation à réaliser avec les apprenants dans leurs locaux.

“ N'ayons pas peur de nous lancer dans des aventures nouvelles. ”

“ Je travaille avec un public mais j'essaie de donner du sens à tout et, surtout, je veux me faire plaisir, à moi. En me faisant plaisir, je fais plaisir à mes stagiaires et ça marche. ”

“ Notre travail consiste aussi à leur donner des clés pour savoir comment fonctionnent la société française, la culture, expliquer la laïcité, l'église, la synagogue et la mosquée. ”

LES APPRENANTS

QUELLES SONT LEURS CARACTÉRISTIQUES?

Les groupes sont hétérogènes

- Des **âges** allant de 18 à 45 ans en moyenne
- Des **origines** géographiques diverses
- Des **niveaux de langue** inégaux
- Des **profils linguistiques** variés : FLE*, ALPHA*...
- Des rapports différents à l'**apprentissage** et à la culture
- Des **statuts juridiques** divers : demandeurs d'asile, réfugiés, étrangers ayant un permis de séjour, clandestins...

“ Il y a des nationalités, des niveaux, des âges et des cultures différents. Chacun va apporter quelque chose de spécifique à l'autre. ”

Les publics sont fragiles

Les apprenants ont souvent un passé et un quotidien difficiles, marqués par l'exil ou/et la précarité. Ils souffrent parfois d'un **manque de repères** spatio-temporels et culturels, ce qui explique leur présence aléatoire. Leurs conditions de vie entraînent une grande **fatigabilité** que l'on voit apparaître pendant les moments d'apprentissage mais également lors des déplacements pour les sorties. Ces publics, **isolés** par la barrière de la langue, peuvent développer des peurs et un manque de confiance en eux. En situation d'**exclusion**, parfois en situation de dégradation sociale, ils subissent le regard de l'autre. C'est pourquoi certains ne s'autorisent pas les sorties. Ils craignent qu'on ne leur fasse comprendre qu'ils ne sont pas à leur place. Ils ne se sentent **pas légitimes** dans les institutions culturelles.

QUELLES SONT LEURS REPRÉSENTATIONS VIS-À-VIS DE L'APPRENTISSAGE?

- Pour certains, l'apprentissage d'une langue est associé à des **pratiques scolaires** comme la lecture, les dictées et à l'utilisation d'outils comme des manuels, des cahiers...
- L'apprentissage peut être vu comme une **position dégradante** et associé à une perte d'identité.
- Apprendre le français est aussi lié à un **enjeu** : la réussite du diplôme qui peut conduire *in fine* à l'obtention d'une carte de séjour.

De fait, il n'est pas rare d'observer une certaine **rigidité** de la part des apprenants quant aux approches pédagogiques qu'on leur propose, que ce soit en classe avec les formateurs ou bien lors de leur venue au musée. Il est possible que la visite au musée **bouscule les représentations** et qu'il soit nécessaire de **lever des a priori**, avec les publics, concernant les approches d'apprentissage, le rôle que le musée peut y jouer et le positionnement des apprenants.

QUELS SONT LES OBSTACLES ET LES ATOUTS DE LA VISITE AU MUSÉE POUR CES PUBLICS ?

Les obstacles à la sortie culturelle

- Les difficultés du **quotidien**
- La gêne à **s'autoriser** un moment de plaisir
- La peur de s'aventurer en **terrain inconnu**
- Le **regard** de l'autre
- La non-familiarité avec les **codes** de l'institution

Les atouts de la visite pour les apprenants

- Au musée, les apprenants sont considérés non plus selon un statut particulier mais comme des visiteurs. Ils se trouvent ainsi sur un **ped d'égalité** avec les autres personnes présentes dans l'espace. Ce moment participe à un regain d'estime de soi. De plus, accompagnés par un formateur ou par un médiateur, ils se sentent alors considérés, pris en compte. Ce moment d'échange leur est offert, ils en sont les bénéficiaires.

“ On sent qu'ils sont contents et ils parlent après de ce qu'ils ont observé. D'ailleurs, ils racontent à leurs camarades ce qu'ils ont vu et ça leur donne de l'importance. ”

- Ils peuvent prendre la parole de façon décomplexée et s'ouvrir à **l'échange avec l'autre** : donner un avis, parler de leur culture... Pour ces personnes, souvent en situation d'isolement, la visite peut donc avoir un caractère de **sociabilisation**.

“ Maintenant, les gens viennent autant pour la visite au musée que pour retrouver leurs amis! ”

- La visite permet de **valoriser** les apprenants une fois de retour chez eux, auprès de leurs enfants notamment, en favorisant le dialogue intergénérationnel. En acquérant certains **repères historiques**, ils sont davantage en mesure de les accompagner dans leur scolarité.

“ Ils vont avoir besoin de repères et donc de certaines connaissances, dans le cadre de la régularisation, que ce soit pour un titre de séjour, pour avoir la nationalité française ou par rapport aux programmes scolaires. ”

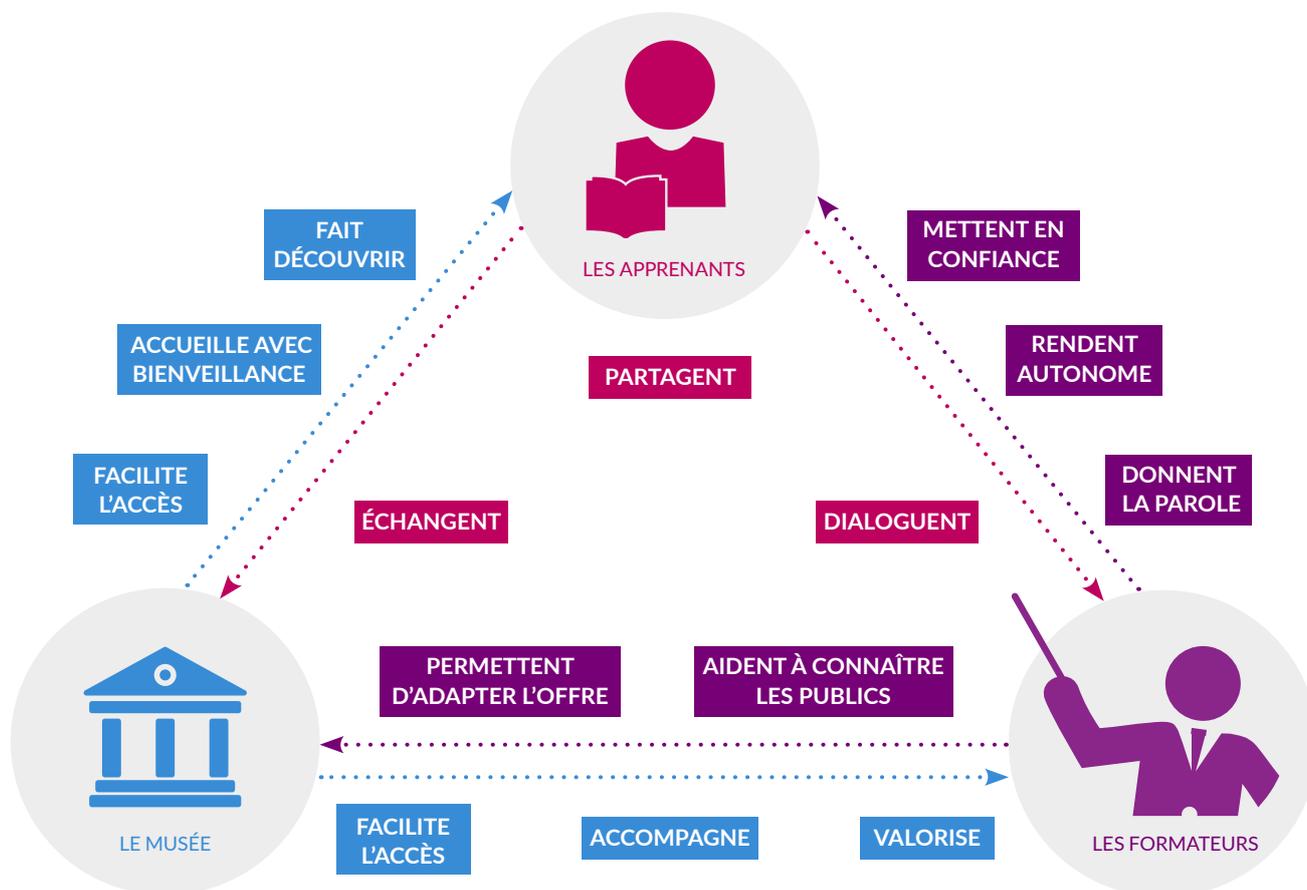
- Cette expérience peut jouer en leur faveur lors des examens de langue ou encore lors d'entretiens professionnels. La fréquentation de structures culturelles participe au **processus d'intégration** dans l'esprit de nombreuses personnes. En effet, les musées contribuent à donner aux apprenants une meilleure idée de l'histoire et des valeurs du pays d'accueil. Le travail avec ces publics doit donc être considéré comme un trio (musée-formateur-apprenant) dans lequel chaque acteur joue un rôle. C'est un enrichissement mutuel.

Astuce



Les apprenants étant porteurs d'une culture et d'une histoire, solliciter leurs propres connaissances permet une inversion des rôles. Ils apportent un nouveau regard sur les œuvres ou objets du parcours.

Le trio musée / formateurs / apprenants :



Le saviez-vous?



L'accueil des apprenants se fait majoritairement en groupe de 5 à 30 personnes accompagnées de formateurs.
La venue en autonomie de ces publics est rare pour une première visite.

COMMENT OUVRIR
LA PORTE DU MUSÉE
AUX PUBLICS
EN APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS?

L'accueil des publics en apprentissage de la langue passe par un engagement dans une relation durable avec un réseau de formateurs. Cet engagement doit être porté hiérarchiquement au sein du musée pour que s'engage un chantier prenant en compte :

1. La qualité relationnelle
2. La politique tarifaire
3. La sensibilisation et l'accompagnement
4. Les ressources numériques

LA QUALITÉ RELATIONNELLE

Privilégiez la relation avec les formateurs en proposant un référent, ou correspondant, unique pour votre musée.

INCARNER

L'institution culturelle peut paraître impressionnante, intimidante, pour les formateurs, comme pour les apprenants. La possibilité **d'associer un nom**, un visage, à la structure contribue à la rendre plus accessible, plus accueillante, plus humaine.

“ On a vraiment de bonnes relations avec la référente des publics, y a pas de gêne, on se tutoie même. ”

VALORISER

Le correspondant est souvent le seul interlocuteur à valoriser et **légitimer la démarche** du formateur. La sortie au musée n'étant pas la priorité des structures d'apprentissage de

la langue, il est important, autant que faire se peut, que le correspondant offre au formateur un **moment de conseil**, d'écoute en amont de sa visite.

ACCOMPAGNER

Les formateurs n'ont pas toujours une idée précise des objectifs de leur visite ni de l'offre culturelle. Lors des premiers échanges, le correspondant peut leur donner **des idées** de parcours,

d'activités ou même de jeux à faire au musée. Cet échange permet souvent au formateur d'**affiner ses attentes** et de prendre conscience de la place de la visite dans son projet pédagogique.

ORIENTER

Enfin, le correspondant va pouvoir aiguiller les formateurs vers les visites et offres culturelles du musée les plus adaptées à leurs besoins et les accompagner dans leur **démarche de réservation**.

Le saviez-vous



Depuis 2004, la mission Vivre ensemble rassemble une trentaine d'établissements qui coopèrent afin d'élargir l'accès à la culture pour le plus grand nombre.

LA POLITIQUE TARIFAIRE

ADAPTER

Le budget alloué aux sorties culturelles dans les organismes de formation et les associations est souvent très limité. La **gratuité** ou la **modicité** des tarifs est donc une condition de la venue des groupes. Les formateurs choisissent la plupart du temps le **format de la visite autonome** (visite libre), si la réservation est gratuite sur présentation de justificatif.

“ Si on prend un conférencier, on n’envoie qu’un seul groupe dans l’année. ”

De la même manière, pour les actions de sensibilisation et les formations à destination des relais, la gratuité favorise l’inscription des formateurs.

En ce qui concerne les activités avec médiateurs (visites guidées et ateliers), il est conseillé de proposer un tarif à **50 % du prix grand public**.

SIMPLIFIER

Un justificatif **unique**, c’est-à-dire une lettre d’engagement à en-tête de la structure précisant la situation de précarité économique et sociale du public et exposant les objectifs du projet, est préférable au fait d’exiger les justificatifs de tous les participants. Ceci **sim-**

plifie les démarches et **ne stigmatise pas** les publics. En tant que bénéficiaires de minima sociaux ou demandeurs d’emplois, les apprenants entrent gratuitement dans la plupart des établissements. Formateurs et apprenants **méconnaissent** souvent cette gratuité.

COMMUNIQUER

Si vous avez des offres ou des tarifications dédiées à ces publics, communiquez de façon claire sur votre site Internet et/ou via l’envoi de **lettres d’information électroniques** aux formateurs. La remise directe aux apprenants d’un support papier en fin de visite rappelant la grille tarifaire ainsi que les justificatifs à présenter facilitera leur **retour en autonomie**.

Pour aller plus loin



Mission Vivre ensemble:

> <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble>

Lettre d’information aux relais de la mission Vivre ensemble :

> <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble/Lettre-d-information-aux-relais-culturels>

LA SENSIBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT

SENSIBILISER LE PERSONNEL DU MUSÉE

Les agents représentent le musée, ils participent à en **forger l'image**. Un accueil désagréable ou un conférencier non formé peuvent conduire ces publics à penser qu'ils ne sont pas les bienvenus, que ce n'est pas leur place, et donc à alimenter les représentations négatives

qu'ils se font du musée. Il est très important de sensibiliser les personnes responsables de l'accueil, de la surveillance, de la médiation et de la réservation au sujet de la **fragilité** et de la volatilité de ces publics.

“ La reconnaissance du visiteur par le personnel d'accueil et les conditions d'accès aux collections sont déterminantes, pour la manière dont la visite sera vécue et pour ses dispositions à revenir au musée par la suite. ”

Astuce



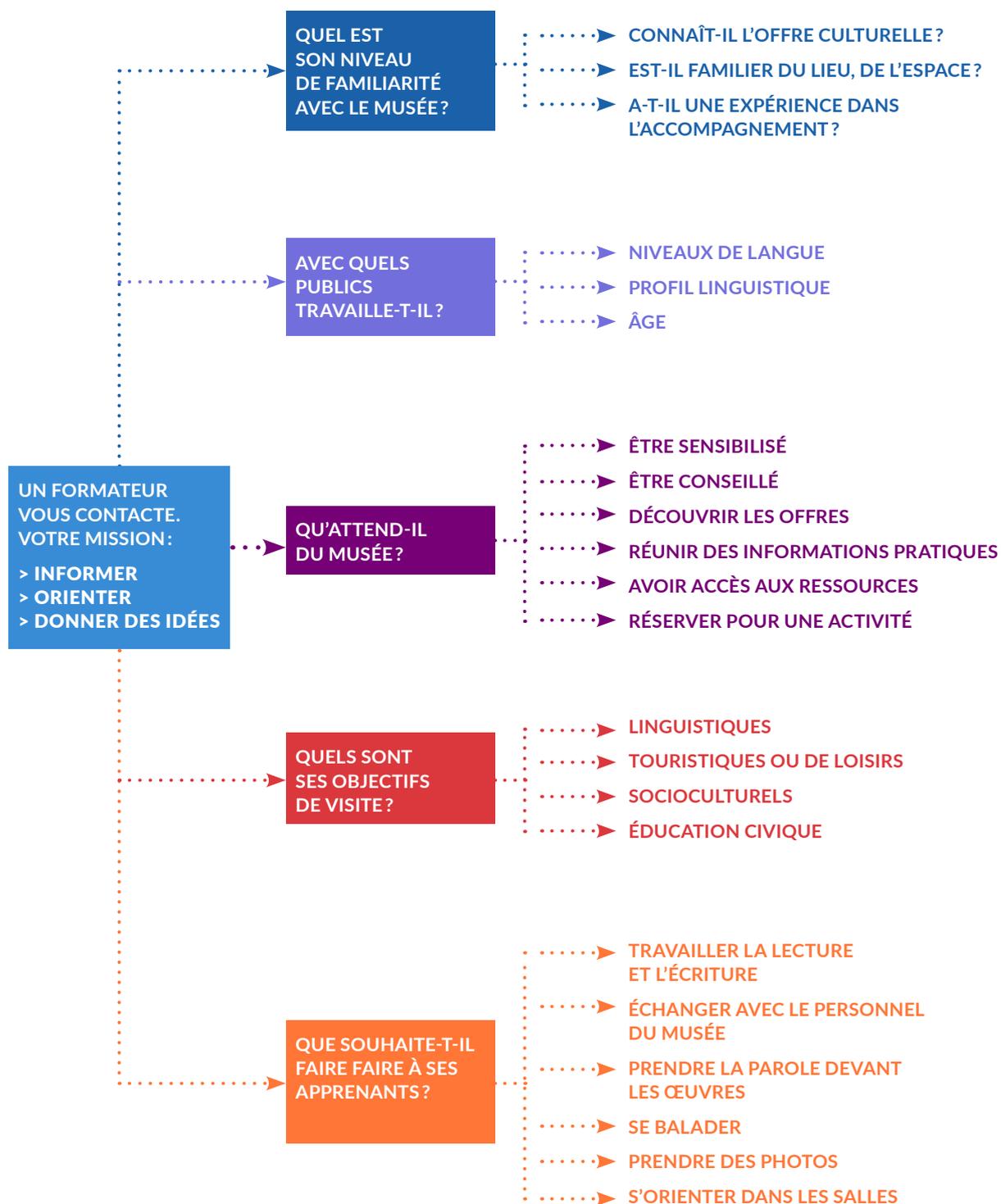
Organisez des rencontres entre les personnels du musée et les formateurs, pour favoriser une meilleure connaissance réciproque.

Les effets bénéfiques pour le musée



Sensibiliser les agents du musée à l'accueil de publics en apprentissage du français peut également créer du lien et favoriser un rapprochement humain entre les services. Sensibles aux questions d'intégration ou de démocratisation, les membres du personnel peuvent se fédérer autour de valeurs communes et créer de nouveaux échanges.

Guide d'entretien pour cerner le projet du formateur:
Comment la visite s'inscrit-elle dans son projet pédagogique ?



TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN AVEC LES FORMATEURS

Les accompagner...

Il est possible de mettre en place des sessions d'accompagnement afin de familiariser les formateurs avec le musée et ses nombreuses ressources. De préférence gratuites, ces sessions d'accompagnement auront pour objectif de :

- faire **découvrir le musée** et ses collections aux formateurs à travers une visite thématique et une présentation des lieux d'accueil ;
- **accompagner** les formateurs dans leur projet de visite par la proposition de contenus, de supports et d'outils pratiques ;
- permettre une rencontre entre pairs, favoriser les **échanges de pratiques** ainsi que l'accès à une communauté ;
- faire naître ou grandir le **désir de visite** avec des apprenants.

Il existe plusieurs niveaux d'accompagnement des formateurs. Si vous avez la possibilité d'en mettre en œuvre, inspirez-vous des propositions existantes dans certains musées en adaptant le contenu à vos collections et vos spécificités. N'hésitez pas également à concevoir le programme de vos sessions avec un formateur linguistique. Sinon, redirigez les formateurs vers les musées qui programment des sessions d'accompagnement.

“ Notre travail et notre activité sont tellement prenants, il faut tellement donner, que c'est bien de temps en temps de recevoir. ”

Astuce



Choisissez attentivement les œuvres du parcours de sensibilisation et privilégiez les thèmes qui renvoient au quotidien.

La visite de sensibilisation

Premier niveau de découverte du musée, elle permet, à travers une visite des collections, de donner les **premiers repères** nécessaires à la visite au musée. Elle permet également au formateur de rencontrer le correspondant du musée et de mieux connaître les offres proposées aux apprenants. Nécessitant peu de moyens, cette visite doit tout de même être conçue en adéquation avec la réalité de ces professionnels afin qu'ils puissent adapter facilement le contenu à leurs apprenants : choix des œuvres, thématiques abordées, lexique...

“ Ça nous permet d'avoir des éléments pour ensuite pouvoir construire notre propre visite. ”

Pour aller plus loin



Les visites de sensibilisation au Quai Branly :

> <http://www.quaibrantly.fr/fr/si-vous-etes/relais-du-champ-social/se-former-au-musee/>

Les journées de formation au Louvre :

« Osez le Louvre »

> <https://www.louvre.fr/professionnels-associations>

« Prendre la parole »

> <https://www.louvre.fr/formations>

Les formations du RADyA :

> <http://www.aslweb.fr/formation/>

Les sessions thématiques

Afin d'aider les formateurs à appréhender le rôle qu'ils ont à jouer face aux œuvres, des sensibilisations aux **pratiques de médiation culturelle** sont proposées par certains musées pendant une demi-journée. L'accent est mis sur l'utilisation d'outils de médiation spécifiques (mallette sensorielle, jeu, dessin) afin de proposer aux formateurs des **pistes d'activités** et leur donner des **conseils** pour animer leur visite face aux œuvres.

La journée de formation

En plus de leur permettre de **s'approprier** les collections et les espaces, la journée de formation propose aux formateurs des **mises en situation** afin de les autonomiser dans la construction d'activités à faire avant, pendant et après la visite avec les apprenants. C'est l'occasion également de donner des préconisations sur la prise de parole face à l'œuvre ou à l'objet et des outils pour **l'élaboration d'un parcours** de visite. Cette journée sensibilise également aux enjeux de la **pratique de la langue** en lien avec les collections.

“ Certains pensent que le musée n'est pas fait pour eux. Et en fait non, on n'a pas besoin d'avoir fait histoire de l'art, il faut juste avoir quelques petits codes, quelques petites clés. ”

Proposition de programme d'une journée de formation :

- **9 h - 9 h 30 :** Accueil et présentation des participants.
- **9 h 30 - 10 h 30 :** Repérage du lieu, des espaces clés (accueil, vestiaires) et présentation de l'architecture du bâtiment.
- **10 h 30 - 11 h 30 :** Création d'activités linguistiques à partir des différents espaces d'accueil.
- **14 h - 15 h 30 :** Travail pédagogique sur la pratique de la langue devant les œuvres ou objets.
- **15 h 30 - 17 h :** Échanges de pratiques sur la mise en activité des apprenants à partir d'œuvres sélectionnées.
- **17 h - 17 h 30 :** Bilan de la journée.

Les stages

Des stages de plusieurs sessions sont proposés par certains musées à l'instar du musée Guimet, en **collaboration** avec des organismes de formation de formateurs comme RADyA. Ces stages aident les formateurs à construire et **concrétiser** un projet de visite dans un musée. Ils s'organisent en quatre temps : la préparation de visite avec les apprenants, l'élaboration des activités à faire au musée, la construction de l'après-visite, la venue du formateur avec les apprenants. Ils ont donc la particularité **d'inclure la visite** dans le programme du stage.

Les effets bénéfiques pour le musée



Accompagner le formateur :

- > participe à une **désacralisation** des lieux de culture par la création d'activités ludiques et par la prise de parole du formateur ;
- > favorise la **rencontre entre les deux milieux** professionnels et permet au musée d'avoir une meilleure idée des besoins du partenaire ;
- > invite les formateurs à revenir dans un **contexte personnel**.

Astuce



Vous pouvez imaginer des sessions d'accompagnement à deux voix, dispensées par un formateur en langue et un médiateur de musée.

Donner aux formateurs le droit de parole...

Pour légitimer leur action

Dans certains établissements, seuls les guides-conférenciers et les enseignants possèdent le « droit de parole », c'est-à-dire le droit de **commenter** dans un discours construit et à haute voix les œuvres dans le musée. À l'issue des sessions de sensibilisation ou des formations, ce « droit de parole » peut également être accordé par le musée aux formateurs afin qu'ils puissent conduire des **visites libres**. Connaissant bien les apprenants, ils sont les plus à même de construire un discours et des activités adaptés. Il convient alors de prévoir un badge ou une étiquette afin que les agents du musée puissent les **identifier** facilement.

Leur proposer une carte professionnelle ou un « laissez-passer » annuel...

Pour leur faciliter l'accès

L'attribution d'une carte professionnelle ou d'un « laissez-passer » annuel facilite l'accès des formateurs au musée : **entrée prioritaire**, accès illimité aux collections et expositions temporaires, réduction sur les tarifs des activités culturelles... Ils peuvent ainsi préparer au mieux leurs visites et s'approprier à la fois les espaces, l'offre culturelle et l'actualité du musée.

Pour les fidéliser

Cette carte ou ce « laissez-passer » sont également des outils de fidélisation lorsqu'ils donnent droit à des **invitations** aux événements culturels, aux rendez-vous professionnels et à des lettres d'information électroniques.

Pour les fédérer

Le musée ouvre ainsi la voie à la prise de contact entre professionnels. Il facilite la constitution d'une **communauté**, les rencontres et les échanges de pratiques et favorise, *in fine*, une offre de qualité pour les publics finaux.

Pour aller plus loin



Mission Vivre ensemble :

> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble>

Opération « Dis-moi dix mots » :

> <http://www.dismoidixmots.culture.fr>

Le saviez-vous



L'opération nationale « Dis-moi dix mots » a lieu tous les ans de septembre à juin et invite chacun à célébrer la langue française autour d'un thème en s'exprimant autour des dix mots sous une forme artistique ou littéraire.

Partager les expériences entre deux mondes professionnels

- Organiser des moments de dialogue et d'échanges entre le musée et les formateurs à l'instar de la « journée pique-nique, rencontres et visites » de la mission Vivre ensemble.
- S'inscrire dans une logique de partenariat.

Favoriser la création d'une communauté

- Organiser des rencontres entre les formateurs à l'instar de l'opération « les Relais parlent aux relais » du musée du Louvre pendant lesquelles des formateurs présentent des pistes d'activités et donnent des conseils à d'autres formateurs.
- Mettre en place des plateformes numériques d'échanges de bonnes pratiques ou de documents.

“ C'est une petite alchimie tout ça ! ”

Une
dynamique
à mettre en place
entre le musée et
les formateurs

Travailler en réseau autour d'événements nationaux

- Se rapprocher de structures voisines pour développer un réseau.
- S'appuyer sur des opérations nationales pour créer des événements communs.

Évaluer l'offre et les bénéfices de l'activité proposée par le musée

- Concevoir une grille d'évaluation à destination du formateur.
- Recueillir les impressions de visite des apprenants une fois de retour dans la structure.

Pour aller plus loin

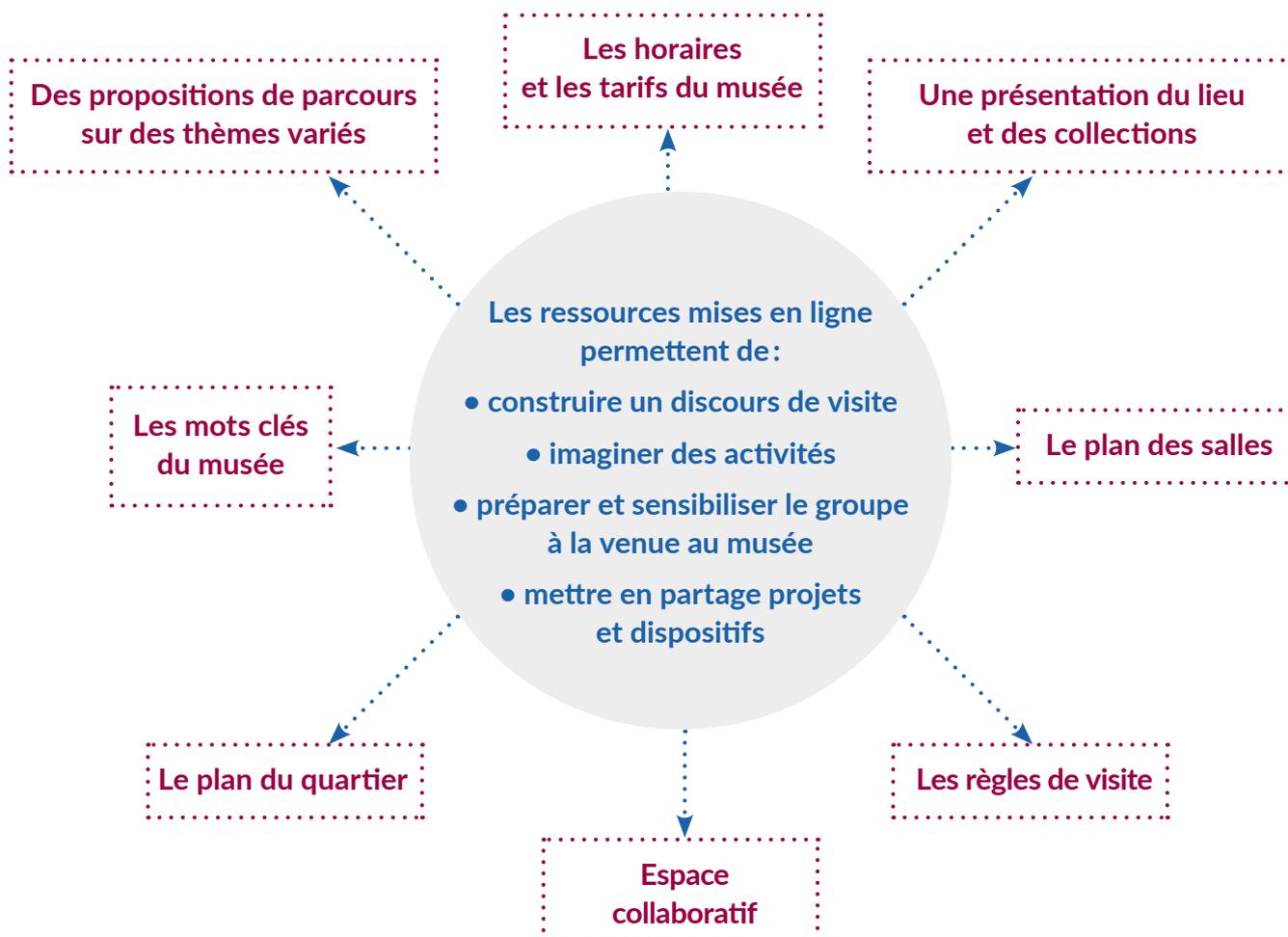


Charte d'accueil des publics
du champ social de la mission
Vivre ensemble :

> <http://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Developpement-culturel/Files/Mission-Vivre-ensemble/Charte-d-accueil-des-publics-du-champ-social>

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Les ressources numériques du musée sont, pour le formateur, un socle, un appui, pour **anticiper ou prolonger** la visite. Elles participent à rendre le musée plus familier, puisque accessible de chez soi.



Les effets bénéfiques pour le musée



La mise en place de ces ressources est bénéfique pour tous vos publics, notamment les enseignants, qui pourront également aller y puiser des idées d'activités ou du contenu.

Astuce



Tous ces outils numériques peuvent également servir à l'élaboration d'un livret de visite spécifique pour les apprenants.

QUELLES ACTIVITÉS
PROPOSER ?

CONSEILS POUR L'ÉLABORATION D'OFFRES DE MÉDIATION

Lors de la préparation de vos offres de médiation, sachez qu'il y a quelques réflexes à avoir pour concevoir des propositions adaptées à tous les publics.

S'APPUYER SUR LES CADRES DE RÉFÉRENCE

Adopter la conception universelle

Tout le monde peut rencontrer un jour des obstacles en termes de mobilité, de compréhension ou de lecture dans une visite au musée. La conception universelle vise à l'élaboration d'espaces, d'outils et d'activités qui soient **accessibles par tous**. Elle a été conceptualisée par l'ONU pour répondre aux problématiques rencontrées dans les musées par tous les types de publics : les personnes atteintes de handicap, les familles, les personnes âgées, les étrangers...

Penser au français facile ou FALC

Le FALC («facile à lire et à comprendre») est un outil européen qui vise à **rendre l'information accessible** à toutes les personnes ayant des difficultés de compréhension : les personnes atteintes de handicap, les personnes étrangères, les personnes connaissant des difficultés de lecture. Une attention particulière doit être portée au lexique, à l'élaboration des phrases et à la mise en page. L'UNAPEI a publié en 2009 un guide du FALC.

S'aider du CECRL*

Le Cadre européen commun de référence pour les langues a été élaboré par le Conseil de l'Europe. Il peut constituer une base pour l'élaboration d'activités à faire au musée. En revanche, il ne s'agit pas pour vous d'un cadre hermétique et immuable. Il peut simplement vous aider à imaginer des activités pour **tous les niveaux** de langue.

Pour aller plus loin



Sur la conception universelle :

> <http://luniversaldesign.fr/la-conception-universelle-definitions-et-principes-10>

Sur le FALC : Guide de l'UNAPEI

> <http://www.unapei.org/publication/information-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/>

Sur le CECRL :

> <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecrl.html>

Astuce



Pensez à la conception universelle et au FALC lors de la conception de votre signalétique, de vos cartels et panneaux de salle afin de permettre aux formateurs de les utiliser plus facilement avec leurs apprenants. Vous pouvez également mettre à disposition des fiches pédagogiques en FALC dans les salles.

EN PRATIQUE!

Travailler avec des formateurs et des apprenants permet de **renouveler** vos offres de médiation et porter un regard nouveau sur votre musée. N'hésitez pas à **innover** et aborder les œuvres différemment, quelle que soit l'offre.

Varier les interlocuteurs et les thématiques

- Faire intervenir un professionnel du musée dont le regard sur l'œuvre ou le lieu est différent: artiste, scénographe, agent d'accueil et de surveillance, éclairagiste, jardinier..., attentif à des aspects plus **concrets** et ancrés dans des réalités du quotidien.
- Utiliser le cadre environnemental pour aborder l'architecture, l'urbanisme et l'inscription du bâtiment dans son territoire et son **quartier!**

“ On n'est pas obligé de ne faire que de l'histoire de l'art. Je pense qu'il y a un accès aux œuvres qui peut être totalement différent. ”

Réduire la voilure

- Adopter la logique du « **Less is more** ».
- Concevoir des offres qui respectent le **rythme** des publics (pauses, photos, échanges).
- Ne pas dépasser **1 h à 1 h 30** d'activité.

Le saviez-vous



« Less is more » signifie que l'on fait parfois mieux en faisant moins.

Moduler les activités

- Faire travailler la **langue**.
- Solliciter les **sens**.
- Penser à l'**orientation**.
- Imaginer des **jeux**.
- Développer l'**imaginaire**.

“ Pour faire une bonne visite, j'ai compris que trois ou quatre œuvres, c'est suffisant, on prend le temps. ”

“ Une visite, c'est un véritable effort pour les apprenants. Il faut marcher, faire l'effort de comprendre la langue et retenir les informations. ”

Faire le lien avec le quotidien

- Choisir des œuvres qui renvoient à des situations ou des **contextes familiers**: la cuisine, les transports, la nourriture, les métiers... pour stimuler les échanges.
- Utiliser un **lexique utile** pour les apprenants dans leur vie quotidienne: lexique de la description, des émotions...

S'adapter au niveau de langue

- Choisir un lexique et un niveau de langue adaptés à votre public.
- Donner des **consignes courtes et claires** pour les activités, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.
- Encourager l'**entraide** entre les apprenants, les grands débutants pouvant être épaulés par des personnes plus avancées.

LES OFFRES POSSIBLES

Toutes les activités de médiation peuvent être réalisées avec un groupe d'apprenants à condition d'**ajuster** le discours et le niveau de langue.

Un **temps d'échanges** avec le formateur permet d'adapter votre offre aux besoins du groupe. En effet, les compétences à travailler (la compréhension, l'expression orale et écrite) varient en fonction des apprenants, des actions et des niveaux. Néanmoins, que vous proposiez une visite guidée, un atelier ou un parcours avec document d'accompagnement, **l'interaction** sera toujours le maître mot d'une activité réussie.

Pour ces publics, toutes les offres de médiation auront pour objectif de :

- Favoriser l'interaction entre les participants
- Libérer la parole
- Enrichir le lexique
- Sensibiliser aux codes socioculturels du musée

LES ACTIVITÉS AVEC MÉDIATEUR AU MUSÉE

Le bénéfice principal des activités avec médiateur au musée réside dans l'**échange** qui se produit avec ce dernier. Elles permettent d'améliorer la **compréhension orale** des apprenants et de les valoriser en tant qu'individus.

“ Les stagiaires sont plus motivés pour une visite lorsqu'on annonce qu'il y aura un guide professionnel. C'est valorisant... ”

Les visites

Ainsi, il est possible de proposer des **visites en français facile**. Ces visites d'une heure et demie (accueil, visite, au revoir) présentent un nombre restreint d'œuvres ou d'objets (quatre ou cinq) afin de s'adapter au **rythme** des publics et privilégier l'interaction entre les participants. Pour rendre l'information accessible, le contenu de ces visites est donné via des phrases courtes, avec peu de dates ou de noms propres, en expliquant deux ou trois mots compliqués, en évitant les subordonnées ou les subjonctifs et en utilisant un lexique basique.

Une présentation des chefs-d'œuvre ou des pièces maîtresses est souvent adaptée pour ces publics. Il est également possible d'imaginer des parcours **thématiques** autour des costumes, des outils, des métiers, des objets du quotidien, du corps, des couleurs, des matières, de l'art de la table...

Les ateliers

Les ateliers, quant à eux, peuvent permettre de donner un sens plus **concret** à la visite, ou bien de découvrir le musée par une approche **active**, par le « faire », et d'acquérir du lexique technique. Ils ont la particularité de valoriser les apprenants par un autre moyen d'expression que la parole et de développer la créativité. Ils permettent bien souvent aux apprenants de (re)gagner confiance en eux.

“ Tout est susceptible d'être mis en mots. ”

LE LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Le musée peut également réaliser un livret à proposer aux formateurs.

Les objectifs du livret

- Permettre aux groupes de se **repérer**
- Donner des **pistes d'activités** à faire **avant**, **pendant** et **après** la visite

La nature des activités proposées

Les activités peuvent être variées. Il peut s'agir d'orientation à l'extérieur et à l'intérieur du musée, d'interaction avec le personnel, de découverte des espaces d'accueil ou de sensibilisation avec les règles, les codes et les principes du musée. Devant les œuvres ou les objets, l'observation peut être couplée à l'imagination à travers des consignes variées : lecture du cartel, description de l'œuvre ou l'objet, expression du ressenti, dessins, jeux...

Les documents à intégrer

- Le plan du quartier
- Les mots clés du musée
- Les règles de visite
- Les informations pratiques
- Les pictogrammes
- Le plan du parcours
- Les conditions de gratuité

Quelques idées d'activités à intégrer

- L'écriture, la calligraphie
- La pratique artistique (peinture, sculpture, dessin...)
- L'expression corporelle ou musicale (ateliers de danse, de musique, de théâtre...)
- L'approche multisensorielle à faire dans les salles
- Le jeu (jeux de société, jeux d'observation, jeux de rôle...)

LES ACTIONS « HORS LES MURS »

Les activités « hors les murs » peuvent donner lieu à des rencontres brèves comme à des partenariats sur le long terme.

Les objectifs

Les activités « hors les murs » permettent d'aller au plus près des publics, dans leur **environnement quotidien**, et de toucher des publics **éloignés** physiquement ou symboliquement de la culture. Elles **stimulent** la venue au musée et sensibilisent aux collections. Enfin, elles favorisent l'adaptation « **sur mesure** » des activités pour les groupes.

“ Maintenant, il y a un historique. Les gens du musée se déplacent régulièrement pour nous présenter un spectacle, c'est très bien, on se sent accueilli, presque chez soi. ”

Les outils du hors-les-murs

- Des **conversations** d'une heure en petit comité afin de faire parler les publics sur leurs ressentis et leur rapport à l'œuvre ou à l'objet
- Des mallettes **sensorielles** pour se détacher d'une approche intellectuelle et libérer la parole
- Des outils et supports **numériques et interactifs**
- Des présentations d'œuvres ou objets originaux ou de reproductions
- Des ateliers de **pratique artistique**
- Des activités ludiques pour créer du lien et stimuler l'échange à travers **le jeu**.

QUELQUES ACTIVITÉS À PROPOSER AUX FORMATEURS

Suggestions d'activités à faire au musée selon la progression des compétences du CECRL :

 COMPRENDRE	 PARLER	 ÉCRIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les mots « accueil » et « sortie » • Retrouver le nom de l'artiste sur le cartel • Reconnaître des mots familiers dans le discours du formateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer les éléments que l'on reconnaît • Décrire l'œuvre ou l'objet (couleurs, formes...) • Exprimer ses émotions face à l'œuvre ou l'objet: peur, dégoût, tendresse... • Demander une information à un agent 	<ul style="list-style-type: none"> • Écrire une carte postale en indiquant le nom, l'adresse, la date et une courte phrase sur sa visite • Écrire 10 mots pour qualifier l'œuvre ou l'objet 	DES MOTS
<ul style="list-style-type: none"> • Saisir le sens des expressions et des phrases du quotidien • Lire un court article sur l'exposition 	<ul style="list-style-type: none"> • Imaginer ce que l'œuvre ou l'objet raconte en quelques phrases • Donner son avis sur l'œuvre ou l'objet (j'aime, je n'aime pas) 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à des consignes simples du type : que représente cette œuvre, cet objet ? • Écrire une phrase pour exprimer ce que l'on aime / n'aime pas dans l'œuvre ou l'objet. 	DES PHRASES
<ul style="list-style-type: none"> • Lire un cartel développé • Lire un dépliant du musée • Capter le sens général du discours, la thématique • Comprendre une émission sur le musée 	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer les œuvres ou l'objet et produire un discours argumenté • Interroger l'œuvre ou l'objet au regard de son quotidien, ses traditions 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un texte développé pour présenter une œuvre appréciée ou un objet choisi 	UN DISCOURS

EN AMONT DE L'ACTIVITÉ DANS LES SALLES

À partir du site Internet

- Chercher les horaires d'ouverture et les tarifs
- Choisir une œuvre (ou un objet) et la (le) présenter
- Élaborer un parcours de visite avec les apprenants

À partir de l'environnement du musée

Le musée est avant tout un bâtiment inscrit dans un territoire. Avant même d'y pénétrer, il est possible de proposer de nombreuses activités liées au transport, à la cartographie, à la vie de quartier, à l'architecture...

- Travailler en amont sur le trajet
- Situer le musée sur une carte
- Identifier les monuments et les autres établissements publics à proximité (école, mairie...)

À partir de l'espace d'accueil et la signalétique

Le musée est également un lieu public où se jouent de nombreuses interactions à l'accueil, à la billetterie, qui permettent de travailler l'oralité... De plus, un certain nombre de panneaux liés à la signalétique et aux règles à respecter ponctuent la visite; ce sont des formats idéaux pour l'apprentissage de la lecture.

- Travailler le lexique des services proposés par le musée
- Poser des questions à un agent d'accueil



DE RETOUR DANS LA STRUCTURE

- Créer un journal (titres, articles, photos)
- Concevoir un carnet de visite (à compléter en cas de visites multiples)
- Écrire un article sur un blog ou sur les réseaux sociaux
- Imaginer une exposition de photos et la rédaction de cartels
- Faire un atelier d'écriture, de poésie
- Écrire une lettre de remerciement au musée
- Écrire une carte postale

PRÉCONISATIONS POUR LES MÉDIATEURS / CONFÉRENCIERS

AVANT L'ACTIVITÉ

- Souhaiter la bienvenue
- Accompagner aux toilettes et vestiaires
- Faire un point avec le formateur pour s'adapter à ses attentes
- Échanger avec les apprenants pour diagnostiquer leurs niveaux de langue, leur condition physique... et adapter l'activité

PENDANT L'ACTIVITÉ

- Ménager des pauses pour prendre des photos
- Lire les cartels avec les apprenants
- Choisir des circuits de visite courts
- Favoriser l'interaction
- Utiliser la communication non verbale, gestuelle
- Être attentif à la diversité des émotions générées par la rencontre avec les lieux et les œuvres

“ Ils regardent tout, ils regardent les étiquettes, le temps qu'ils déchiffrent, ils sont très lents. ”

APRÈS L'ACTIVITÉ

- Recueillir les impressions des apprenants
- Échanger avec le formateur
- Distribuer des souvenirs de visite
- Rappeler les conditions de la gratuité
- Raccompagner, dire au revoir

“ Grâce aux sorties, il y a quelque chose qui se réalise. C'est le groupe qui fédère les échanges. ”

DES CONSEILS POUR... ADAPTER LE NIVEAU DE LANGUE

- Faire des phrases courtes
- Éviter les subordonnées, les subjonctifs
- Ne pas donner trop de noms propres ou de dates
- Utiliser des mots de lexique basique
- Reformuler plusieurs fois
- Choisir deux ou trois mots clés plus complexes qui seront explicités et répétés au cours de l'activité

DES CONSEILS POUR... FAVORISER L'INTERACTION ET LE DIALOGUE DES CULTURES

- Prendre en compte la culture, l'histoire de vie et le goût des apprenants
- Mettre en lumière les points communs et les divergences entre les cultures, les représentations plastiques
- Laisser la parole aux apprenants et stimuler les échanges entre les publics
- Considérer l'activité comme un dialogue entre tous les participants

EN RÉSUMÉ

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- Comprendre les besoins du formateur via un entretien
- Être attentif au confort de visite
- Adopter la logique du « Less is more »
- Apporter un soin particulier à l'accueil
- S'adapter au rythme des publics
- Apprendre à faire avec l'existant
- Penser pratique (tarifs, accès...)

“ L'effet bénéfique des actions menées pour donner accès à la culture aux personnes qui en sont éloignées ne se prête pas à une mesure scientifique mais s'apprécie à travers les témoignages recueillis par ceux qui les accompagnent dans cette démarche*.”

LES 5 ÉTAPES CLÉS

- Partir à la rencontre des publics
- Travailler en réseau avec les structures sociales et culturelles voisines
- Co-construire des outils avec les formateurs
- Faciliter l'accès des relais et des groupes en visite autonome
- Inciter les apprenants à revenir seuls ou avec leur famille

“ Progressivement, le public s'intéresse, mais ça ne se fait pas comme ça, c'est un travail sur le long terme. ”

Astuce



À plusieurs on est plus forts.
Rapprochez-vous de vos homologues d'autres musées afin de mutualiser vos actions.

* Rapport de l'Inspection générale des Affaires sociales, *L'Accès à la culture des plus défavorisés*, mars 2007

QUELS MOYENS POUR METTRE EN PLACE CETTE POLITIQUE D'ACCUEIL ?

HUMAINS

Il est rare qu'un poste soit dédié à plein temps à l'accueil des publics en apprentissage du français. Le plus souvent, la personne référente des publics du champ social est également en charge du jeune public, des scolaires, des familles ou des personnes en situation de handicap. Cette **polyvalence** est un atout dont il est possible de tirer profit. N'hésitez pas à adapter des outils pédagogiques existants. Généralement, le travail avec les publics du champ social se fait sur une **temporalité**

longue, pas à pas. Ainsi, la première année, vous n'accueillerez que quelques structures, le temps que votre offre dédiée ou adaptée se fasse connaître. L'accueil de ces publics demande du temps, de l'attention et de la bienveillance. À vous d'évaluer le nombre de structures que vous pouvez prendre en charge en plus de vos autres tâches, ainsi que le degré d'autonomie des relais avec lesquels vous travaillez.

MATÉRIELS

La mise en place d'activités avec des apprenants au musée peut se faire avec **peu de moyens** matériels. La conception de ressources et de documents d'accompagnement peut être effectuée en collaboration avec un

relais à partir d'un simple document en traitement de texte. Les documents « **faits maison** » sont souvent les plus adaptés. Vous pourrez par la suite en améliorer la qualité graphique si vous en avez les moyens.

FINANCIERS

Il est possible de répondre à des **appels à projets** afin de bénéficier de subventions de la part du ministère de la Culture et de la Communication, de l'Union européenne... Par exemple, en 2019, l'appel à projets national « Action culturelle et langue française », lancé par le ministère de la Culture, a permis de soutenir 237 projets visant à renforcer la maîtrise du français des populations les plus fragiles dans le territoire. De nombreuses fondations **apportent leur soutien** à des actions culturelles en direction des publics du champ social. Il est donc possible de s'en rapprocher afin de financer les projets. Des entreprises peuvent vous soutenir également par le don de produits : alimentaires pour les événements conviviaux, artistiques pour les ateliers...

En développant des projets co-construits avec des acteurs locaux, vous pouvez bénéficier de **subventions publiques**, notamment de la part de collectivités territoriales : ateliers nomades, expositions hors les murs, parcours miroir...

Le saviez-vous



La RATP finance en Île-de-France des ateliers « mobilité » et se rapproche des structures muséales afin de participer à l'accès à la culture pour tous.

Pour aller plus loin



« Action culturelle et langue française » :

> <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Maitrise-de-la-langue/Action-culturelle-et-maitrise-du-francais>

Ateliers mobilité RATP :

> <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/pour-nos-voyageurs/la-pedagogie-de-la-mobilite>

L'ÉVALUATION

Ce guide n'a pas ambition ou vocation à traiter de manière exhaustive de la question de l'évaluation des actions en matière de maîtrise de la langue au musée.

Nous nous contenterons donc ici de quelques remarques sur cette question. De fait, quelle que soit la nature des actions qu'il décide de mettre en œuvre, le musée ne se positionne pas en tant qu'évaluateur des progrès des apprenants concernant la maîtrise de la langue ou l'acquisition de codes sociaux.

En revanche, il lui revient de procéder à l'évaluation de la réception de son offre culturelle par les publics cibles : formateurs et/ou apprenants. Cette démarche lui permet d'affiner au fur et à mesure le contenu et les modalités des actions proposées.

Enfin, il revient évidemment à chaque musée de mesurer, avec ses propres indicateurs, les effets de la mise en œuvre d'une politique volontariste en direction des publics en apprentissage du français, au regard des objectifs qu'il se fixe ou qui lui sont fixés, en termes notamment de diversification des publics et de démocratisation culturelle.

PISTES D'ACTIVITÉS

DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES RELAIS

LE KIT D'AIDE À LA VISITE « OSEZ LE LOUVRE »

Qu'est-ce qu'un musée ?

OBJECTIFS

- Découvrir ce qu'est un musée
- S'exprimer sur le musée
- Connaître les règles du musée

MATÉRIEL

- Photos de lieux et situations muséales (*doc. 14 à 19*)
- Imagier du Louvre (*doc. 12*)
- Les verbes du musée (*doc. 20*)
- Les pictogrammes des règles du Louvre (*doc. 21*)

ACTIVITÉS

1. Qu'est-ce qu'un musée pour vous ?

1^{re} étape : À l'aide de photographies de différents espaces du musée, avec des visiteurs ou non (*doc. 14 à 19*), interroger les apprenants.

Utiliser les verbes du musée (*doc. 20*).

Qu'est-ce qu'on voit au musée ?

Au musée, on voit des œuvres, des tableaux, des sculptures, des objets précieux, du doré, des meubles, etc.

Qu'est-ce qu'on fait au musée ?

Au musée, on visite, on apprend, on discute, on joue.

Qui va au musée ?

Tout le monde peut aller au musée, des familles les week-ends, des écoles en sortie scolaire, des touristes qui visitent le musée, des grands-parents avec leurs petits-enfants, etc.

2^e étape : Profiter de ce temps pour demander si certains connaissent des musées, à Paris ou ailleurs. En ont-ils visité ? Quels objets ont-ils vus ? Quels souvenirs ont-ils de ces visites ?

2. Que fait-on au musée ?

Faire comparer les activités du musée avec d'autres lieux qui pourraient lui ressembler : une bibliothèque, un magasin, un parc. En quoi ces lieux se ressemblent-ils et s'opposent-ils ?

Au musée, on étudie et on observe, on apprend mais on n'achète pas, on peut discuter mais on ne touche pas, on ne peut pas emprunter comme à la bibliothèque, on ne peut pas courir comme au parc.

3. Les règles du musée

Utiliser les pictogrammes du Louvre (*doc. 21*) pour informer les apprenants sur les règles à respecter au musée. Faire énoncer ce qu'on peut faire au musée (discuter, prendre des photos sans flash, dessiner, échanger, ne pas être d'accord) et ce qu'on ne peut pas y faire.

Utiliser des photographies de différentes situations dans des lieux publics divers afin de comparer ce qu'il est possible de faire ou non dans chaque espace.

Le +

Pourquoi ne peut-on pas toucher dans les musées ?
Les œuvres sont fragiles et ont traversé plusieurs centaines ou milliers d'années. Le musée du Louvre accueille 8 millions de visiteurs par an, si chacun touchait les sculptures, celles-ci s'abîmeraient, seraient usées et noircies.

DES ACTIVITÉS POUR DÉCOUVRIR LES CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSÉE DU LOUVRE

Complétez l'itinéraire de la RATP pour vous rendre au musée du Louvre.

Depuis mon domicile, je prends le

à la station

ligne direction

Je change à pour prendre la ligne

jusqu'à la station



**Complétez le règlement du musée du Louvre.
Exprimez l'interdiction en utilisant l'infinitif.**



1



2



3



4



5



6

Au musée:

1. Il est interdit de

2. Il est interdit de

3. Il est interdit de

4. Il est interdit de

5. Il est interdit de

6. Il est interdit de

DES ACTIVITÉS POUR DÉCOUVRIR LES CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSÉE DU LOUVRE

► Complétez les cartels.



Type d'œuvre

Nom de l'œuvre

Nom de l'artiste



Type d'œuvre

Nom de l'œuvre

Nom de l'artiste



Type d'œuvre

Nom de l'œuvre

Nom de l'artiste



Type d'œuvre

Nom de l'œuvre

Nom de l'artiste

Décrivez les œuvres: Qui est-elle? Où est-elle? Que fait-elle?



C'est une déesse

Elle est

Elle n'a pas

Elle porte

Elle fait

Elle se trouve



C'est une femme

Elle est

Elle n'a pas

Elle porte

Elle fait

Elle se trouve



C'est

Elle est

Elle n'a pas

Elle porte

Elle fait

Elle se trouve



C'est

Elle est

Elle n'a pas

Elle porte

Elle fait

Elle se trouve

DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES MUSÉES

UN LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT AU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

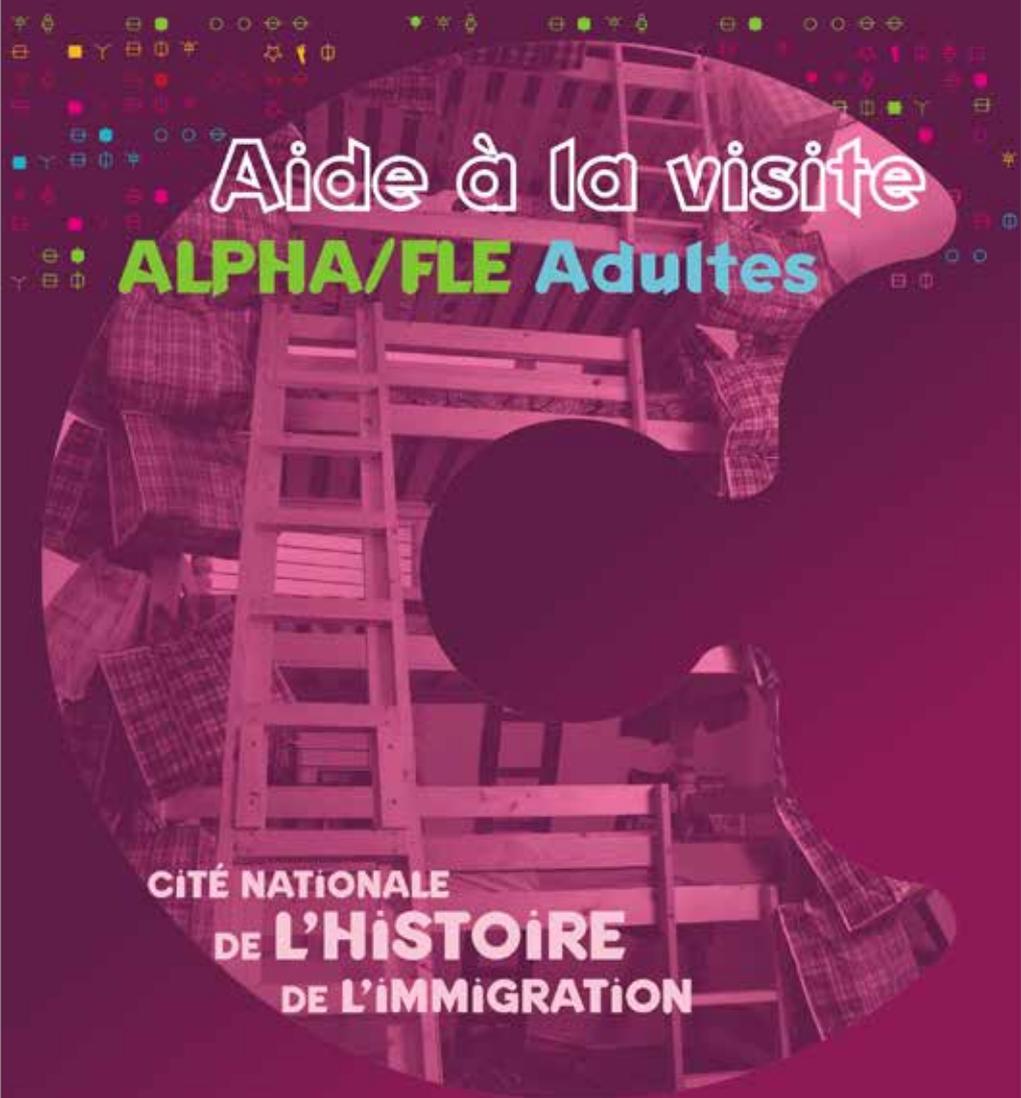
Entamé en 2009, le travail sur un outil à destination des groupes de visiteurs en alphabétisation et français langue étrangère répondait à un constat partagé par les acteurs de la médiation du musée et des responsables de ces groupes : des groupes d'apprenants venaient « naturellement » au musée mais ne trouvaient pas de médiation adaptée pour leur public. Il existait en effet pour les visiteurs des documents d'aide à la visite soit pour visiteurs individuels adultes, soit un parcours pédagogique pour les primo-arrivants de classe d'accueil. D'où ces interrogations : comment adapter une exposition « très bavarde » à des apprenants ? Comment proposer une alternative à de la médiation orale faite par des conférencières ?

À l'initiative de la Mairie de Paris (délégation de la Politique de la Ville devenue aujourd'hui délégation Démocratie Citoyens et Territoires),

un groupe de travail a été mis en place avec des structures d'accueil proposant des ateliers sociolinguistiques. Deux pistes ont été dégagées : la formation des conférencières du musée à l'accueil de groupes en difficulté langagière ; l'élaboration d'un document d'aide à la visite spécifique.

Le travail sur ce document a été fait avec l'aide précieuse des associations Céfia, Centre Alpha Choisy et Socrate, tant sur la conception du document que sur son test par plusieurs groupes pour réadapter le contenu. Édité en nombre, ce document est téléchargeable sur le site du musée et proposé gratuitement à l'accueil sur demande.

Fin 2015, avec le mouvement des œuvres dans les collections permanentes, ce document a été revu. Sa réédition est prévue pour 2016.



Aide à la visite

ALPHA/FLE Adultes

CITÉ NATIONALE
DE **L'HISTOIRE**
DE L'IMMIGRATION

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ŒUVRES



1 La valise de Soundirassane Nadaradjane : objet témoin

Soundirassane Nadaradjane, né à Karikal, ancien comptoir français en Inde, arrive à Brive-la-Gaillarde en 1972. Il est recruté pour un stage d'ouvrier tourneur, profession qu'il exerce toujours en région parisienne.

« On est parti à trois, trois copains avec la même valise et le nom dessus. Ça m'a fait plaisir de partir, comme ça je pourrai aider la famille. J'avais un peu peur aussi, parce que j'étais le premier. À part les copains, je ne connaissais personne. À dix mille kilomètres, dans une autre civilisation et une autre langue, je ne savais pas ce que serait ma vie, si j'allais réussir. »

Au moment de partir, il réunit dans sa valise les objets liés aux personnes qu'il s'apprête à quitter, à sa religion, et ceux qu'il a préparés pour sa nouvelle vie en France. Du cube de Plexiglas lui permettant d'associer les dieux qu'il honore et les proches qui lui manquent, du rasoir que lui remet son oncle à la serviette aux couleurs des drapeaux de l'Inde et de la France, choisie par son père en guise de clin d'œil, jusqu'au répertoire de vocabulaire qu'il rédige et à la pile de vêtements achetés en prévision de sa vie future en France, cet ensemble résume les souvenirs et les attentes de Soundirassane Nadaradjane.

Il n'a pas quitté son pays pour des raisons politiques ou économiques mais professionnelles : contrairement à Tran Dung Nghi, il ne fait pas partie des réfugiés du Sud-Est asiatique (des boat people des années 1975) et a pu prendre son temps pour préparer son départ.

La Cité a fait appel à des personnes qui ont vécu personnellement ou dans leur famille une immigration vers la France. Les personnes qui l'ont accepté ont prêté leur histoire et leurs objets personnels pour venir illustrer leur parcours. La valise est aussi le symbole du voyage.

1 La valise de Soundirassane Nadaradjane (objet témoin)



©Nadaradjane/Collections Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Pourquoi mettre une valise dans un musée ?

En regardant cette valise, comment s'est passé le départ de Soundirassane Nadaradjane ?

D'après les autres objets présents dans la vitrine, comment s'est passé le départ de Tran Dung Nghi ?

LA VISITE GUIDÉE « ALPHA » AU MUSÉE DU QUAI BRANLY-JACQUES CHIRAC

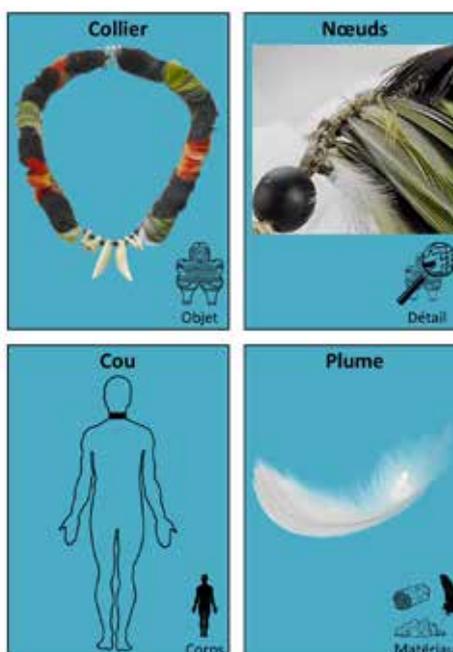
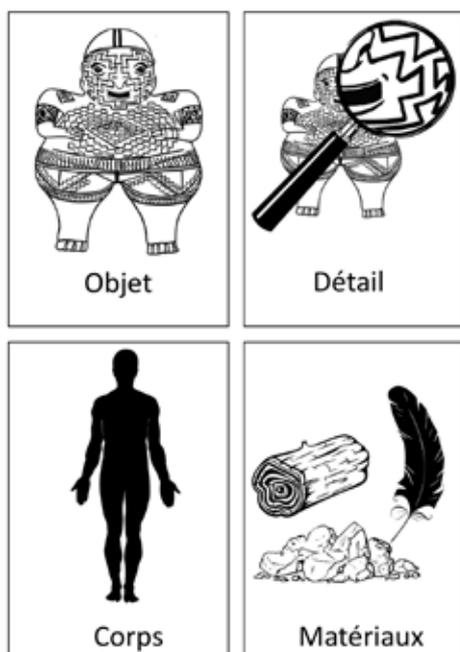
La visite « Alpha », créée en lien avec des professionnels de l'apprentissage du français, est **une visite guidée pérenne** dédiée aux publics en alphabétisation ou en Français Langue Étrangère (particulièrement recommandée pour les niveaux A1 et A2). Elle permet de découvrir une sélection d'œuvres des **collections permanentes** (Afrique, Asie, Océanie, Amériques) à partir d'un **jeu de cartes** qui encourage la participation de chacun et qui facilite la compréhension.

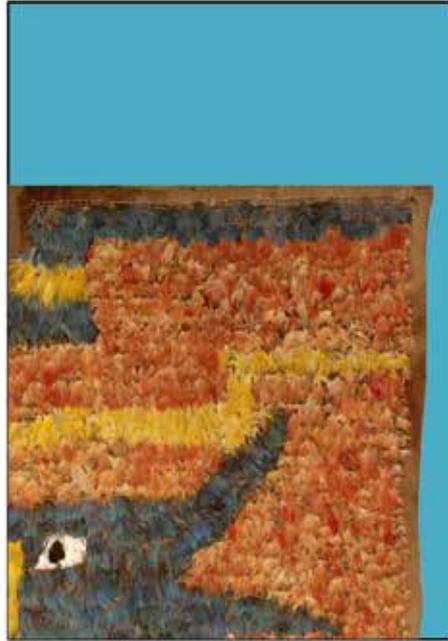
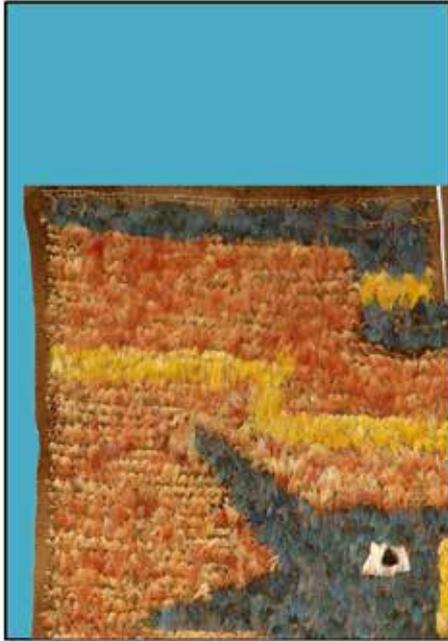
La règle du jeu

Le conférencier explique le jeu et ses règles à l'aide de quatre cartes blanches, qui représentent les **quatre catégories** abordées à chaque arrêt devant un objet : une carte « œuvre », une carte « détail », une carte « matériau », une carte « corps ». Il distribue ensuite les cartes de jeu aux participants ; chacune est porteuse de l'une des quatre catégories, d'une couleur liée au continent, d'un visuel et d'un mot simple.

Lors de l'arrêt devant un objet, chaque participant doit vérifier s'il possède l'une des cartes en relation avec l'objet observé. Sous forme de questions, le conférencier cherche à associer les cartes à l'objet, afin que le groupe puisse l'observer, le décrire, l'identifier et comprendre son usage. Le conférencier peut adapter son discours en fonction du niveau de français du groupe.

Quand les quatre cartes de l'objet sont réunies, les participants les retournent pour former l'image d'une nouvelle œuvre à retrouver. Cette seconde œuvre présente des points communs avec la première : devant ce nouvel objet, le même lexique est réemployé afin de faire participer au maximum les participants et d'encourager la mémorisation du vocabulaire. Selon le niveau du groupe et si cela est pertinent, le conférencier peut également montrer, en chemin, des œuvres faisant écho aux cultures d'origine des participants afin d'encourager les échanges.





CONCLUSION

LE MUSÉE RÉPOND AUX IDÉES REÇUES

- Tout le monde a droit au musée. C'est un lieu de partage du patrimoine commun.
- L'entrée au musée est permise, quels que soient le niveau d'étude, la profession, le sexe ou l'origine des visiteurs.
- Les personnes en situation de précarité économique et sociale bénéficient de la gratuité du droit d'entrée et de tarifications adaptées.
- On peut apprécier une œuvre d'art et échanger avec le groupe, même si on ne sait ni lire, ni écrire.
- En tant qu'espace public, le musée est un lieu « ressource » pour pratiquer le français, se sensibiliser aux codes socioculturels et favoriser la découverte.
- En s'appuyant sur les œuvres, il est possible d'évoquer de nombreuses thématiques sans forcément développer un propos d'histoire de l'art : le corps, la religion, l'art de la table, le costume, la vie en société...
- Les apprenants sont porteurs de culture et d'une histoire qu'ils peuvent reconnaître ou qui peuvent les aider à interroger les collections du musée.

ANNEXES

DESCRIPTION DES NIVEAUX DE LANGUE SELON LE CECRL

- Le niveau **A1.1** s'adresse aux **grands débutants**, parfois analphabètes. Il est possible pour eux de faire un achat en utilisant la **gestuelle**, de demander l'heure, saluer et utiliser les mots tels que : « pardon », « oui », « non », « s'il vous plaît ». Ils peuvent remplir un questionnaire avec leur état civil.
 - Le niveau **A1** concerne les **débutants**. Ils repèrent des **mots familiers** qui relèvent des tâches du quotidien dans des textes avec peu de mots (affiches, catalogues...) et dans une discussion, à condition que les personnes parlent lentement. Il est possible pour eux d'écrire une carte postale avec des phrases courtes et de poser des questions simples sur des sujets courants. Le niveau A1 est celui visé par les formations du **CIR**.
 - Le niveau **A2**, ou niveau de **survie**, regroupe des apprenants qui comprennent des **expressions** et courtes phrases énoncées clairement. Ils peuvent **décrire** leur environnement avec des termes simples mais les échanges restent brefs. Ils peuvent **interagir** dans les magasins, prendre les transports en autonomie. Une information peut être retrouvée dans des textes comme une publicité, un prospectus ou un menu. Ils peuvent écrire des notes ou messages courts. Ce niveau est nécessaire pour obtenir le statut de **résident** et ouvre la voie à une **insertion professionnelle**.
 - Le niveau **B1** est le niveau **intermédiaire**, il marque le début d'une compréhension globale d'un discours dans un langage standard.
- Il est possible pour eux de prendre part à une **conversation**. Ces apprenants comprennent l'essentiel des émissions de **télévision** et peuvent **raconter** une histoire, des expériences ou exprimer leur opinion. Ce niveau à l'écrit est représenté par la rédaction d'une **lettre** personnelle et de textes simples.
- Le niveau **B2 est appelé niveau seuil**. Les apprenants comprennent des discours construits par une **argumentation**, ils peuvent lire des **livres** en prose et comprendre des **articles** sur des sujets contemporains. Le dialogue se fait de manière **spontanée** et leur palette de sujets est plus vaste. Ils peuvent donner leur **point de vue** sur des sujets d'actualité en argumentant. Au niveau B2, il est possible d'écrire un rapport ou un **essai**.
 - Le niveau **C** concerne les **utilisateurs expérimentés**. Il est subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise).

GLOSSAIRE

ALPHA

Les cours ALPHA s'adressent à un public analphabète. On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont **jamais été scolarisées** et qui ne savent ni lire ni écrire. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

ANLCI

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme **fedère** la politique publique de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et **promeut** les diverses actions sur le territoire. Elle **accompagne** les acteurs de la lutte contre l'illettrisme dans leur professionnalisation.

ASL

Les ateliers sociolinguistiques permettent de sensibiliser les personnes migrantes au fonctionnement des différents **espaces sociaux**. Ils mettent l'accent sur l'acquisition de compétences en **communication** en vue d'une intégration sociale.

CIR

Le contrat d'intégration républicaine est la formalisation d'un **engagement** entre l'Etat et l'étranger primo-arrivant hors Union européenne. Il est conclu pour cinq ans et donne droit à une formation de français gratuite.

CECRL

Le Cadre européen commun de référence pour les langues définit des niveaux de A1 à C2 afin de décrire le stade de maîtrise d'une langue étrangère en fonction des domaines de compétence suivants : la compréhension, l'oral, l'écrit. Voir le détail des niveaux page 69.

CHAMP SOCIAL

Le public du champ social désigne les personnes, jeunes ou adultes, qui cumulent des **difficultés** économiques, sociales et parfois linguistiques.

DILF, DELF A1, DELF A2

Le diplôme initial de langue française (DILF) valide un premier niveau de compétence en français, le niveau A1.1. Il s'adresse à des personnes ayant été peu ou pas scolarisées dans leur pays.

Le diplôme d'étude en langue française A1 (DELF A1) correspond au premier niveau d'utilisation de la langue défini par le Cadre européen de référence pour les langues.

Le DELF A2 atteste de la maîtrise des structures de base de la langue.

FLE

Le français langue étrangère est dispensé aux non-francophones qui ont été scolarisés dans leur pays. Il permet d'apprendre la langue du pays où ils résident.

GRETA

Les GRETA organisent des formations pour adultes dans des domaines variés. Ce sont des structures de l'Éducation nationale, présentes sur tout le territoire.

LCI

La lutte contre l'illettrisme s'adresse à des personnes qui ont été **scolarisées en France ou en langue française** et qui ont des **difficultés** avec la lecture, l'écriture et, éventuellement, d'autres savoirs de base (maîtrise des chiffres, date, heure, repères spatiotemporels).

OEPRE

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants est un dispositif qui s'adresse aux parents immigrés afin de leur permettre **d'accompagner la scolarité** de leurs enfants par une meilleure connaissance de la langue et du fonctionnement de l'école.

OFII

L'Office français de l'immigration et de l'intégration est chargé de la mise en place de formations linguistiques dans le cadre de la politique d'accueil des étrangers primo-arrivants hors Union européenne. Il a pour mission d'évaluer le niveau des migrants et de proposer des formations linguistiques pour favoriser leur intégration dans la vie sociale et professionnelle.

PIAL

Le Parcours d'intégration par l'acquisition de la langue française, d'une durée de 3 à 6 mois, est une nouvelle phase spécifique du Pacea (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) mise en œuvre en 2018 à destination des jeunes étrangers extra-européens ne maîtrisant pas la langue française. Porté par le réseau des Missions locales, le PIAL propose en plus de l'accompagnement vers l'emploi et d'une l'allocation, une formation linguistique gratuite complémentaire à celle imposée par l'OFII dans le cadre du CIR.

UPE2A

Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ont pour but d'inclure dans les classes ordinaires les élèves allophones arrivant sur le territoire français sans maîtrise suffisante de la langue française. Elle peut accueillir des élèves qui ont été scolarisés dans leur pays d'origine, mais aussi certains élèves non ou très peu scolarisés antérieurement (NSA). L'UPE2A remplace depuis fin 2012 la Classe d'accueil (CLA) et la Classe d'initiation pour non-francophones (CLIN).

ANNUAIRE

Associations et structures en Île-de-France

> <https://www.reseau-alpha.org/trouver-une-formation>

Centres sociaux selon les secteurs

> <http://www.centres-sociaux.fr>

DGLFLF, Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture et de la Communication)

> <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF>

6, rue des Pyramides, 75001 PARIS - 01 40 15 80 00

GRETA (ministère de l'Éducation nationale) selon les secteurs

> <http://www.education.gouv.fr/cid261/les-greta.html>

Ligue de l'enseignement

> <https://ligueparis.org/>

167, Boulevard de la Villette, 75010 Paris – 01 53 38 85 00

OFII, Office français de l'immigration et de l'intégration

> <http://www.ofii.fr/>

44, rue Bague, 75732, Paris Cedex 15 - 01 85 56 15 55

RADyA, Réseau des acteurs de la dynamique des ateliers sociolinguistiques (Île-de-France)

> <http://www.aslweb.fr/>

60, rue Maurice Ripoche, 75014 Paris - 01 83 89 45 08

Diair, Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

> <http://www.accueil-integration-refugies.fr>

Place Beauveau, 75800 Paris Cedex 08

Ce guide n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide précieuse :

• du groupe de travail :

Magali Simon et Laura Solaro, service éducation, démocratisation et accessibilité, musée du Louvre; Claude Turpault, service des ateliers et visites-conférences, musée du Louvre; Marie Laparade, formatrice et conseillère technique et pédagogique chez RADyA; Christian Albert, bénévole au centre social ENS Torcy; Anne Pouget, bénévole au Secours catholique; Ourida Tilikete, formatrice; Catherine Blois, enseignante.

Et sans le soutien et les contributions de :

- **Pour la mission Vivre ensemble,**
Marie-Laure Las-Vergnas
- **Pour le musée du quai Branly,**
Lucie Aerts,
service du développement des publics
- **Pour le Palais de la Porte Dorée,
musée de l'Histoire de l'immigration,**
Bénédicte Duchesne,
service du développement des publics
- **Pour le musée Guimet,**
Hélène Baudalet,
service culturel et pédagogique
- **Pour le musée de la Poste,**
Noémie Boudet, chargée d'action culturelle, référente champ social
- **Pour l'association Savoir pour réussir,**
Perrine Terrier, assistante chef de projet

Nous les remercions pour leurs précieux témoignages.

Coordination éditoriale

Claire Extramiana, DGLFLF ;
Cathy Losson et Fabienne Martet,
service éducation, démocratisation
et accessibilité, musée du Louvre

Rédaction

Justine Goyon, Cathy Losson,
Fabienne Martet, Anne Cauquetoux

Secrétariat de rédaction

Anne Cauquetoux,
service communication visuelle
et publicité, musée du Louvre

Conception graphique

Florence Lissarrague /
musée du Louvre

Coordination graphique

Isabel Lou Bonafonte,
service communication visuelle
et publicité, musée du Louvre

LOUVRE

